



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1870 MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013

ÉNERGIE**Total et Qatar
petroleum partenaires
pétroliers au Congo**

La société pétrolière française Total a noué le 17 novembre à Doha, au Qatar, un partenariat avec Qatar Petroleum International (QPI), en vue de prospecter et produire ensemble du pétrole au Congo. L'accord a été signé en marge de la visite du président Denis Sassou N'Guesso dans ce pays. Par ce geste, les deux sociétés viennent de concrétiser un projet évoqué au mois de mai dernier à Paris, en France, où elles avaient annoncé l'entrée de QPI dans le capital de Total E&P Congo à hauteur de 15%. Total qui s'est investi dans le développement de l'important gisement de Moho-Nord, au large de Pointe-Noire, trouverait ainsi le moyen d'augmenter son capital afin de répondre aux importants investissements requis par ce projet dont la production est annoncée pour 2015.

Page 13

SOUVENIR**Sur les traces des
esclaves bantou du Brésil**

Depuis l'année 2003, la date du 20 novembre est dédiée à « la conscience noire » au pays du roi Pelé. Le person-



nage de Nanga-Zumbi (notre photo), leader du mouvement de libération et de résistance des Noirs, décédé au 17^e siècle dans ce pays, est ainsi présenté au public comme une icône.

L'histoire retient que face aux affres de l'esclavage, il avait organisé des communautés d'esclaves libres appelées Quilombo.

Un nom qui évoque des camps d'initiation connus dans le royaume Kongo et qui permet aux historiens d'en dire long sur l'origine d'une bonne partie des Noirs brésiliens.

Page 15

ÉDITORIAL**Savoir**

Page 2

Coopération économique L'Afrique et le monde arabe planchent sur leurs défis communs



Des dirigeants arabes et africains réunis à Koweït-City le 17 novembre

Le troisième sommet arabo-africain s'est ouvert hier à Koweït-City où plusieurs dirigeants du continent noir, dont le président Denis Sassou N'Guesso du Congo, et

leurs homologues de la Ligue arabe se sont penchés sur les enjeux de leur partenariat économique en vue de favoriser les investissements et le développement des deux régions.

En ouvrant les travaux de cette rencontre qui s'achève aujourd'hui, l'émir du Koweït, Sheik Sabah al Ahmad al Jaber al Sabah a insisté sur « la nécessité d'une vraie complé-

mentarité entre (ces) États » et a invité à définir les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage leur partenariat.

Page 13

POINTE-NOIRE**Les ex-travailleurs des
sociétés d'État liquidées
remontent au créneau**

Les anciens travailleurs des sociétés d'État liquidées, voici déjà plus de deux décennies, ont publié une déclaration exigeant du gouvernement l'apurement de droits sociaux.

Déplorant « la sourde oreille » affichée selon eux par certaines autorités en dépit de la directive donnée par le chef de l'État de payer en totalité ce qui leur est dû, ces ex-travailleurs ont peint le tableau d'une vie précaire qui les rend de plus en plus vulnérables face à la maladie et à la mort, alors que le pays connaît une embellie économique.

Près de deux mille personnes seraient concernées par cette situation née de la liquidation de trente-huit petites sociétés étatiques dans les années 1980.

Page 23

Brazzaville**Une tornade arrache arbres et toitures**

La rue Assoko à Talangai obstruée par un arbre arraché par la tornade

Un vent de panique a soufflé hier dans certains quartiers de Brazzaville au passage d'une tornade qui a emporté, dans sa course, des arbres et quelques toitures de maisons. Dans la rue Assoko, à Talangai, le 6^e arrondissement de la capitale congolaise, une toiture a survolé un bloc de

parcelles sur une trentaine de mètres sans faire de dégâts à son point de chute, dans une rue voisine. Des témoins ont rapporté des scènes d'effroi parmi les passants, parlant d'un tourbillonnement éclair qui aurait peut-être occasionné beaucoup plus de dommages s'il avait

duré plus longtemps. Des dégâts ont été aussi signalés au Plateau de 15 ans, dans le quatrième arrondissement Mougali, ainsi qu'à Makélékélé dans le premier. Radio-Congo rapportait hier le décès d'une femme du fait de cette tornade dans le quartier de Diata.

ÉDITORIAL

Savoir

Enfin, si on lit bien entre les lignes, les responsables politiques qui criaient au scandale lorsque les autorités congolaises prirent la décision de lancer le recensement administratif spécial sur toute l'étendue du territoire afin de mettre à jour les listes électorales, finalement donc ces mêmes responsables politiques semblent se rallier progressivement à cette décision de pur bon sens. Certes, nombre d'entre eux ne se privent toujours pas de critiquer l'un ou l'autre détail de cette vaste opération-vérité, mais la plupart reconnaissent son bien-fondé et s'y rallient sans le dire expressément.

Peut-on dire pour autant que la bataille est gagnée ? Assurément pas, car le recensement n'est pas achevé et, de ce fait, un assez long chemin reste à parcourir avant que toutes les conditions requises soient réunies en vue de la tenue des élections locales. Le recensement administratif n'est effectivement que la première étape d'un processus minutieux visant à dresser des listes électorales fiables dans toutes les circonscriptions, à éditer les cartes d'électeur correspondantes, à les remettre ensuite à chaque citoyen en âge de voter, à réaliser et à distribuer les différents documents qui, le jour du scrutin, permettront de vérifier que la personne inscrite est bien celle qui dépose son bulletin dans l'urne. Même s'il constitue une pièce essentielle du mécanisme démocratique, il ne peut à lui seul en garantir le bon fonctionnement.

C'est peut-être, c'est sans doute même, la prise de conscience de l'extrême difficulté de la démarche entreprise par les pouvoirs publics qui fait que les discours hostiles et enflammés d'hier sont devenus au fil des mois plus raisonnables, plus calmes, plus compréhensifs et que les diatribes du début ont laissé la place à des propos modérés qui laissent bien augurer des scrutins à venir. La suite des événements dira si ce diagnostic est juste, mais si c'est bien le cas le Congo entrera dans une nouvelle phase de son histoire puisque le choix des citoyens s'exprimera enfin sans que le résultat du vote soit mis en question par ceux et celles qui n'ont pas su convaincre les électeurs de voter pour eux.

Ajoutons, pour conclure temporairement sur le sujet, qu'il serait bon, qu'il serait bien, que les opérations visant à fixer les contours précis du corps électoral s'achèvent rapidement. S'il est normal que les élections locales aient été repoussées de quelques mois pour mener à bien ce vaste chantier, il ne le serait pas, en effet, que la convocation des électeurs tarde trop.

Les Dépêches de Brazzaville

UDR-MWINDA

Guy Romain Kinfouissia : « Les membres qui adhèrent ont la liberté de quitter le parti »

Le président de la fédération de Brazzaville, Bonaventure Matingou, ayant démissionné le 28 octobre dernier, l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) s'est réunie en assemblée générale extraordinaire, le 16 novembre, pour restructurer le bureau fédéral.

« Une dizaine de nos camarades nous ont quittés avec l'intention manifeste de nuire et d'éteindre la lampe de l'UDR-Mwinda pour un petit intérêt égoïste. Lors du congrès national, nous étions tous unis pour le combat du parti. Hélas, ces camarades se sont déstitués en manquant de patience pour lutter avec nous en vue de changer les choses en 2016. Ils ont préféré créer leur parti. Une dizaine de démissionnaires ne saurait déstabiliser le parti. Certains d'entre eux nous accusent d'avoir éteint la lampe de ya Milos. Cette expérience devrait nous pousser à davantage de travail, d'actions. La fédération de Brazzaville doit demeurer malgré les secousses », a déclaré le président par intérim de la fédération UDR-Mwinda de Brazzaville, Sylvain Goma. Après vingt et un an d'existence, le parti n'est pas en crise, affirme Guy-Romain Kinfouissia, car, dit-il, les membres qui adhèrent ont la liberté de quitter le

navire et il n'y a pas de crise lorsque sur 168 membres du conseil national, moins de vingt quittent le parti. Pour rendre plus dynamique et stable cette formation politique, une campagne d'adhésion a été lancée. Sur le thème « Ensemble, bâtissons un parti moderne sur le socle de la pensée politique du président André Nsatouabantou Milongo », thème du premier congrès national de cette forma-

nelle, les exactions d'une justice congolaise injuste et aux ordres, les entraves du pouvoir au fonctionnement régulier des partis politiques et à la tenue de leurs activités, la crise illustrée par le refus du pouvoir de s'ouvrir à un dialogue politique réel avec les autres forces vives de la nation. Notre prise de position ne saurait être la politique de la chaise vide mais un refus d'avaliser la malice



Le presidium lors de l'assemblée générale

tion politique, cette assemblée générale a permis au président du parti de faire son historique en rappelant ses idéaux.

En prônant un dialogue national, la convocation des états généraux de la nation est pour l'UDR-Mwinda l'unique solution de lutte contre les crises qui plombent le Congo. « Ces crises ont pour nom les parodies d'élections, de procès, les vellétés de révision constitution-

politique et le manque d'équité qui caractérise le processus électoral », a indiqué le président du parti.

L'UDR-Mwinda a, à cet effet, invité les cadres et militants à soutenir cette action et à être vigilants, avant de demander à la communauté internationale de redoubler d'exigences en matière de gouvernance et de démocratie.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kibibi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉNAT

Manélis Ngenge fait ses adieux au président du Sénat

L'ambassadeur plénipotentiaire de la République d'Afrique du Sud au Congo, qui est arrivé au terme de son mandat, a fait le 19 novembre à Brazzaville, ses adieux au président du Sénat André Obami-Itou, lors de l'audience que ce dernier lui a accordée.



Manélis Ngenge (à gauche) s'entretenant avec le président du Sénat

L'ambassadeur d'Afrique du Sud, Manélis Ngenge, a remercié son hôte du soutien que ce dernier lui a apporté durant tout son mandat au Congo. « Comme vous le savez, le travail d'un ambassadeur ne peut pas se faire sans le soutien des autorités. Le président du Sénat a été l'un des piliers qui m'a soutenu durant tout mon mandat en République du Congo. C'est pourquoi j'ai jugé bon et utile de venir exprimer ma gratitude à son endroit », a-t-il déclaré.

Faisant le bilan de la coopération entre les deux pays, sans entrer dans les détails, le diplomate sud-africain a fait savoir que celle-ci était bonne au regard de quelques réalisations apportées au Congo dans le domaine aérien par exemple, à travers la société South African Airways qui opère aujourd'hui au Congo ; dans la téléphonie mobile avec MTN-Congo ; mais aussi avec l'envoi d'étudiants congolais en Afrique du Sud ; la présence des fermiers sud-africains à Dolisie ; la participation des musiciens sud-africains au dernier Festival panafricain de musique (Fespam) qui a eu lieu à Brazzaville. Cette coopération entre les deux pays a également débouché sur la présence des footballeurs sud-africains de l'équipe Orlando qui a récemment joué avec l'AC-Léopards de Dolisie.

Jean Jacques Koubemba

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Assemblée nationale favorable à la création de l'université Denis-Sassou-N'Guesso

Située à Kintélé, à 27 km au nord de Brazzaville, cette université aura une vocation scientifique, technique, technologique, professionnelle et culturelle. Ses ressources financières proviendront de l'État, de recettes propres, de dons et de legs.

Sur quatre affaires inscrites à l'ordre du jour, trois ont été adoptées, le 19 novembre à Brazzaville, dont le projet de loi portant création de l'université Denis-Sassou-N'Guesso. « L'université Marien-Ngouabi, seul établissement public de formation supérieure, a présenté ses limites. Le contexte actuel caractérisé par la mondialisation des échanges s'y prête pour que le Congo et singulièrement le gouvernement, décide de la création d'une deuxième université. La concrétisation de la politique du chef de l'exécutif vise la déconcentration de l'enseignement supérieur, l'implantation progressive des établissements de l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire national », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen.

Le personnel enseignant de cette université viendra d'une part de l'université Marien-Ngouabi et, d'autre part, de la coopération internationale. Sur ce sujet, le député Jean Jaurès Ondélé a signifié que « le gouvernement s'engage

de moins en moins pour envoyer en stage le corps enseignant. Le vieillissement du personnel enseignant demeure un problème, car la plupart sont admis à la retraite. On ne peut pas avoir une université sans enseignants, dans ce cas, on risque de monter un bon projet et ne pas l'exécuter ».

Avec 28.000 étudiants actuellement pour onze établissements, l'université Marien-Ngouabi verra ses effectifs décroître du fait du transfert de deux de ses établissements à la nouvelle université. Il s'agira de l'École nationale supérieure polytechnique (ENSP) qui deviendra l'École supérieure polytechnique, et de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (ISEPS).

Cinq pôles universitaires pour reconfigurer Marien-Ngouabi

À cet effet, cinq pôles universitaires seront créés à savoir, le pôle universitaire Brazzaville-Pool, Cuvette-Plateaux-Cuvette-ouest, Likouala-Sangha, Bouéza-Lékoumou-Niari et enfin, Pointe-Noire-Kouilou. L'installation progressive de ces pôles universitaires contribuera à la reconfiguration de l'université Marien-Ngouabi. L'objectif est de parvenir à des effectifs de 15.000 étudiants par université. Ils seront soutenus par trois académies dirigées chacune par un vice-recteur. Au cours de cette séance plénière,

les députés se sont préoccupés, entre autres, de la création de l'université et de sa dénomination, de la contradiction entre le caractère administratif de l'université Denis-Sassou-N'Guesso et son objet scientifique, le personnel enseignant, la tutelle des cinq pôles universitaires à créer, le rapport entre la formation et l'emploi.

Le député Pascal Tsaty Mabilia s'est indigné du fait que le Parlement ne soit pas respecté. « Cette loi devait être soumise au Parlement dès le début du processus de création. La loi c'est une autorisation, malheureusement elle nous arrive au moment où le processus de création est presque à terme. Il aurait été mieux de doter l'université Marien-Ngouabi de structures viables et de la décentraliser, car elle n'avait jamais été construite », a-t-il indiqué.

Notons qu'un autre projet de loi portant création de l'université inter-État de Ouesso, inscrit dans le pôle Likouala-Sangha, sera soumis au Parlement dans les jours à venir. Au nombre des affaires adoptées figurent également le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1 du 22 octobre 2012 au contrat de partage de production Marine XII, ainsi que le projet de loi portant approbation de l'avenant n°5 du 22 octobre 2012 au contrat de partage de production Kouilou.

Josiane Mambou Loukoula

ENTREPRISES

Paul Kampakol : « Les PME-PMI ne sont pas la seule affaire du ministère de tutelle »

Présenter les opportunités d'investissement qu'offre le Congo et favoriser la mise en place de partenariat entre PME-PMI constituent entre autres objectifs que se fixe la première édition du Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo qu'abrèvera Brazzaville du 21 au 23 novembre. Secrétaire général du Forum des jeunes entreprises du Congo, Paul Kampakol, dont la structure accompagne les entreprises ou les entrepreneurs dans leurs initiatives, évoque pour Les Dépêches de Brazzaville l'intérêt de cette initiative de la diaspora congolaise.

LDB : En tant que secrétaire général du Forum des jeunes entreprises, comment appréciez-vous cette initiative ?

Paul Kampakol (P.K.) : Pour le Congo qui tend vers son émergence, on ne peut pas ne pas accorder une attention particulière aux petites et moyennes entreprises.

LDB : Ce forum se fixe comme objectif de faire connaître certaines PME et PMI et de tisser des partenariats autour de ce type d'entreprises qui est encore peu développé au Congo. Quel est l'apport du Forum des jeunes entre-

prises dans cette action ?

P.K. : Au-delà des objectifs énoncés, il y a aussi la nécessité de continuer à transmettre l'esprit d'entreprise, c'est pour cela que ce forum a été créé. Il s'agit de permettre aux gens qui entreprennent déjà, de gré ou de force, de comprendre que se lancer dans une entreprise devient un métier et un métier a ses règles, ses habitudes et ses principes. C'est pour cela que pendant ces moments, nous allons encourager, intervenir et promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes et de toute personne qui, soit pense se lancer dans la vie de création d'entreprises soit est déjà promotrice d'entreprises.

LDB : Les PME et PMI au Congo sont confrontées à un certain nombre de problèmes, notamment le financement. Quels sont les mécanismes qui peuvent être développés au niveau du forum des jeunes entrepreneurs ?

P.K. : Le financement est un véritable problème au Congo et ce n'est pas le premier. Je pense que c'est un problème qui trouve sa solution lorsqu'un certain nombre d'autres problèmes sont réglés en amont. Pour ce qui concerne le financement lui-même, ce qu'il faut aujourd'hui savoir, c'est que tout ne se

fait pas à crédit. Il y a des activités de PME qui doivent bénéficier de crédits et d'autres activités qui doivent être accompagnées. Dans ce cadre-là, le Challenge entrepreneurial octroie des prix à certaines entreprises pour des activités qu'elles n'ont pas pu exécuter financièrement : donc il faut réfléchir à un dispositif global visant à accompagner ceux qui cherchent à devenir entrepreneurs.

LDB : Quelles sont les missions du Forum des jeunes entreprises ?

P.K. : Le Forum des jeunes entreprises est une structure créée il y a 25 ans. Il accompagne les entreprises ou les entrepreneurs de la phase de conception jusqu'à la réalisation.

Nous sommes un forum parce que nous faisons avant de la sensibilisation, du renforcement des capacités pour les entrepreneurs à travers des services d'appui-conseil dont a besoin l'entrepreneur pour trouver des partenaires lui permettant de s'occuper des finances et d'autres choses.

À côté, nous avons développé des mécanismes de mise en partenariat pour que les entreprises ne soient pas seules, qu'elles aient des partenaires au niveau national ou international.

LDB : Le Congo se lance dans la diversification de l'économie. Comment les PME et PMI peuvent-elles y contribuer ?

P.K. : Les PME et PMI interviennent pratiquement dans tous les domaines de développement d'un pays, en dehors des secteurs stratégiques, des secteurs de souveraineté, sinon dans tous les secteurs, nous avons des PME.

C'est donc cela qu'il faut comprendre, car un ministère comme celui des PME n'est pas un ministère technique mais plutôt de promotion, appelé à travailler en symbiose avec tous les autres ministères. Au niveau du port de Pointe-Noire, par exemple, il y a plein de PME tout autour qu'il faut accompagner. De nombreuses personnes pensent que les PME ne sont que l'affaire du ministère des PME, alors que ce sont des partenaires du gouvernement dans tous les secteurs d'activité.

LDB : S'il vous était demandé de faire le plaidoyer de ce secteur, comment vous y prendriez-vous ?

P.K. : Le gouvernement n'arrive pas à marquer le pas sur le climat d'affaires. La preuve est que cette année, le Congo est encore à la traîne

dans le classement mondial de Doing Business. La difficulté qu'on a au Congo, au niveau de la création d'entreprises, c'est qu'il faut améliorer les conditions de création d'entreprises selon la typologie ou le secteur d'activités.

Tant que l'on continuera de penser que les PME sont la seule affaire du ministère des PME, nous n'avancerons pas. C'est donc à nous tous de prendre à bras-le-corps la question des PME.

LDB : À votre avis, quelles opportunités s'offrent aux PME et PMI avec l'organisation de ce forum Challenge entrepreneurial ?

P.K. : Déjà, dans un premier temps, cette organisation permet de porter la voix des PME et il faut que les gens sachent que les PME ne sont pas un effet de mode. Il s'agira de rappeler aux chefs d'entreprises que le Congo est un pays d'opportunités immenses.

Challenge entrepreneurial permet de revaloriser la petite entreprise dont on a besoin et qui doit être considérée et encouragée à tout moment. Que tous ceux qui ont des idées de création d'entreprises ne se découragent pas.

Propos recueillis
Guy-Gervais Kitina



CFAO MOTORS CONGO

RECHERCHE UN JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRME

Réf. N°004/11-2013/RH

De nationalité congolaise, il doit être âgé d'au moins 30 ans. Le candidat intégrera le Secrétariat Général de CFAO Motors Congo, basé à Pointe-Noire.

MISSIONS :

Sera chargé principalement :

- du suivi du contentieux en relation avec les avocats de CFAO;
- de la gestion des contrats d'assurances et des sinistres;
- du suivi du patrimoine immobilier;
- du secrétariat du Conseil d'Administration

PROFIL EXIGE :

Diplôme de niveau Bac + 4 en droit privé, ayant une expérience professionnelle d'au moins 5ans dans une entreprise ou dans un cabinet de conseil juridique.

QUALITES REQUISES :

Praticien expérimenté du droit des affaires, sens de l'écoute, autonomie, diplomatie, sens de communication, un bon rela-

tionnel, dynamique, réactif. Maîtrise de l'anglais, écrit et parlé, constituerait un avantage certain dans le dossier. Maîtrise de Word, Excel et internet souhaitée.

•COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un curriculum vitae (CV), avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence :

CFAO CONGO :

- Brazzaville : Avenue Denis Sassou N'Guesso - B.P. 247
Tél. : 05 504 93 33
- Pointe-Noire : Rue Côte Matève B.P. 1110 –
Tél. : (242) 05 550 17 78, ONEMO :
- Brazzaville : BP.2006 - Tél. : (242) 81 24 22
- Pointe-Noire : BP. 772 - Tél. : (242) 94 94 40

Date limite de dépôt : 10 décembre 2013



TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE

DISTRIBUTEUR OFFICIEL TOYOTA

CFAO MOTORS
 Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève BP 1110 - Tél. : (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél. : (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris de cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner pour vous et nous, les plus saillantes des idées qui font la force des débats de société.

□ « *Le président de la République demande à tous les ministères sectoriels de se moderniser dans leurs pratiques et prestations. Vous êtes donc un maillon de cette chaîne qui participe au développement humain dans votre sphère de travail.* »

Émilienne Raoul, à l'ouverture du séminaire de renforcement des capacités des agents sociaux des entreprises privées, le 19 novembre à Pointe-Noire.

□ « *Je fais partie des volleyeurs qui ont défendu les couleurs du Congo avec brio. J'ai un sentiment de joie pour cette grande activité qui sera organisée en mon honneur.* »

Valère Goma Madi, ancien Diable rouge volleyball désigné vétéran 2013 de la discipline.

□ « *Quel est l'intérêt de dépenser l'argent des contribuables européens dans l'atténuation des conséquences des conflits dans des pays comme la RD-Congo alors que nos propres entreprises achètent des minerais qui alimentent ces conflits ?* »

Sophia Pickles, de Global Witness

□ « *Si les groupes armés peuvent s'emparer d'une mine, c'est parce qu'ils ont facilement accès à la demande internationale [...] et peuvent ainsi financer la violence.* »

Karel De Gucht, commissaire européen au Commerce.

□ « *L'entrepreneuriat et les entreprises autonomes contribuent à la réduction de la pauvreté, car ils sont la principale source d'activité économique qui favorise la croissance économique, la création d'emplois, le changement et l'innovation.* »

Rigobert Youlouyoulou Pessy, directeur général du Développement industriel, le 19 novembre 2013 à Brazzaville à l'occasion de la 24^e journée de l'industrialisation de l'Afrique.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le secteur privé invité à s'investir davantage

Les chefs d'entreprises et d'organisations d'appui au secteur industriel du Congo sont appelés à développer leurs activités pour rendre compétitives les entreprises et maintenir les emplois durables.

Le directeur général du Développement industriel, Rigobert Youlouyoulou Pessy, a lancé cet appel à l'occasion de la 24^e journée de l'industrialisation de l'Afrique, célébrée le 20 novembre de chaque année.

« *L'entrepreneuriat et les entreprises autonomes contribuent à la réduction de la pauvreté, car ils sont la principale source d'activité économique qui favorise la croissance économique, la création d'emplois, le changement et l'innovation.* », a déclaré le directeur général de l'industrie. Un entrepreneuriat dynamique est, selon lui, capital pour permettre aux personnes de créer des revenus pour eux et pour les autres.

Cependant, l'un des principaux obstacles à la création et à l'expansion des entreprises demeure l'absence d'un lien entre les services financiers et non financiers, « *la surliquidité des banques ne permettent pas aux entreprises d'avoir des prêts.* »

Pour y remédier, deux approches sont définies à savoir la promotion des investissements et du développement des entreprises, en disposant d'une base d'investisseurs nationaux solide pour attirer des investisseurs étrangers directs.

Une autre approche consiste dans la mise en place d'un programme compétitif de subventions pour soutenir des activités de développement dirigées par les jeunes.

Notons que pour mettre plus d'accent sur les projets de ce secteur clé, deux domaines sont ciblés par le gouvernement : la construction et l'agro-industrie. À propos de la construction, une unité privée de fabrication de ciment s'implantera

« d'ici peu », dans la Bouéza. À Makoua (Cuvette) par contre sera installée une usine de fabrication de tuile à base d'argile.

Seulement, le secteur de l'agroalimentaire pose quelques problèmes à cause du manque de complicité entre les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie. « *Il faut qu'il y ait une corrélation inter ministérielle. Car, pour mettre en place une industrie agroalimentaire, il faut que nous sachions la quantité et la qualité de produits que les agriculteurs sont capables de nous fournir. La majorité des entreprises du secteur privé importe de la matière première.* », a souligné Rigobert Youlouyoulou Pessy.

Justifiant le retard du Congo dans le domaine de l'industrialisation, le directeur de cette structure a indiqué qu'il serait dû notamment à la crise politique que le pays a connue.

Lopelle Mboussa Gassia

MARCHÉS PUBLICS

Le respect des procédures est exigé

Le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Élongo, l'a déclaré le 19 novembre à Brazzaville, à l'ouverture d'un atelier organisé à l'intention des acteurs des secteurs public et privé.

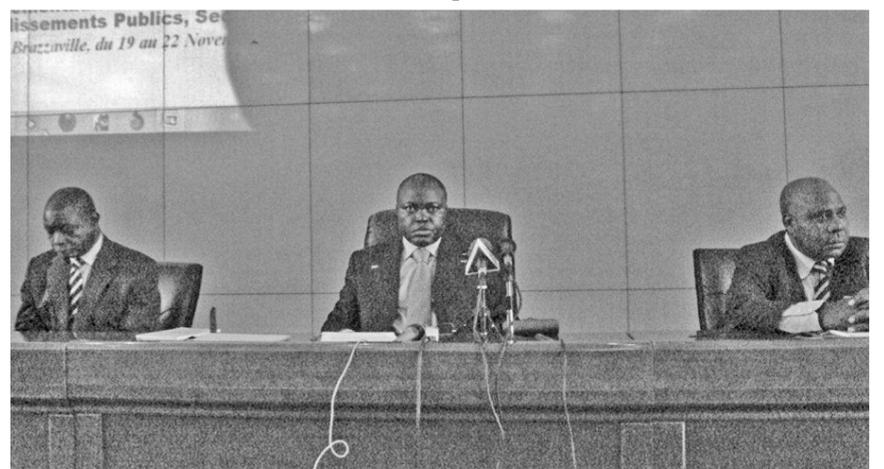
Au cours de la session qui va durer quatre jours, les participants issus des ministères sectoriels, des conseils départementaux du Pool et de Brazzaville, des établissements publics et du secteur privé, renforceront leurs capacités techniques. Parmi les modules développés par des experts, retenir notamment : le cadre institutionnel ; la planification des marchés publics ; le montage des dossiers d'appels d'offres et l'évaluation des marchés ; les travaux et fournitures. D'autres thèmes importants seront abordés, comme : le montage des demandes de proposition et d'évaluation des marchés de prestations institutionnelles ; la prévention et la gestion du contentieux.

Ce séminaire de formation vise à repreciser les obligations réglementaires qui incombent, d'une part aux maîtres d'ouvrage, en vue de garantir la réussite des procédures de passation des marchés, d'autre part aux soumission-

naires, en vue de leur permettre de gagner les marchés.

En réalité, c'est dans ce contexte que tous ont été rappelés au respect scrupuleux et à l'application rigoureuse de la nouvelle réglementation, fixant les règles de préparation, de passation, de contrôle, d'approbation, d'exécution et de régulation des marchés publics au Congo. « *Suivant le nouveau code des marchés pu-*

marchés publics et ses différents textes d'application ; ainsi que le bon usage des documents standards publiés par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARPM). Il s'agit en effet, des dossiers types d'appel d'offres, de demandes des propositions et de cotations, des modèles types de rapport d'évaluation des offres mais aussi des manuels de procédures.



Jean Didier Élongo entouré de ses collaborateurs. (crédit et photo adic)

« *blics, l'État, les collectivités ainsi que les organismes publics et privés sont désormais invités au respect scrupuleux et à l'application rigoureuse de ces textes, afin que les marchés de travaux, de fournitures, de services et des prestations intellectuelles soient réalisés à la satisfaction de l'intérêt général.* », a indiqué Jean Didier Élongo.

Ce cadre juridique adopté en 2009, concerne entre autres : les règles et principes du code des

Enfin, à côté de ce décret de 2009, qui arrime désormais ce secteur aux standards internationaux, il faut ajouter sept textes d'application dont les décrets portant attribution, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics ; la Délégation générale des Grands travaux ainsi que la Direction générale du contrôle des marchés publics.

Firmin Oyé



**INVITATION A SOUMISSIONNER NO. HCR/BZV/JAL/IAS/039/2013-pb
POUR LA REMISE EN ETAT FONCTIONNEL D'UNE CITERNE**

La Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance une invitation à soumissionner pour la remise en état fonctionnel d'une citerne entreposée au Lycée Savorgnan de Brazza (Magasin IPHD).

Les données détaillées relatives à l'invitation à soumissionner ci-dessus sont à retirer à l'adresse suivante :

Représentation de l'UNHCR à Brazzaville
Sise au n°6 de la rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique "Sacré Coeur" – Centre Ville
(Voir tableau d'affichage et guérite)

La date limite de la réception des dossiers des offres est fixée au 26 novembre 2013 à 12 heures 00.

Avis de recrutement des commerciaux

NSIA Vie Assurances recrute pour sa force de vente des commerciaux pouvant faire acte de candidature des personnes remplissant les conditions suivantes :

1. Être âgé de 24 ans ou plus
2. Être dynamique et de bonne moralité
3. Être titulaire au minimum du BAC ou avoir le niveau Terminale ou une expérience dans le domaine commercial
4. Aimez le mode de rémunération basé sur les commissions des affaires produites (salaire = commissions sur ventes)
5. Être disponible immédiatement. (Etudiant poursuivant ses études actuellement, s'abstenir)

Dossier à fournir :

- CV + copie du diplôme, ou éventuellement une attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial.
- Lettre de motivation ;
- 2 photos d'identité de même tirage
- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- Adresse de votre correspondant

Date limite de dépôt des dossiers : Mercredi 20 Novembre 2013 avant midi

Candidature sous pli fermé avec la mention « NSIA Vie Assurance, recrutement des conseillers commerciaux » à déposer à l'adresse suivante :

1, Avenue Foch, angle rue Sergent Malamine Brazzaville (Face Hôtel de ville, 3^e étage).

Tél : 22 282 24 92

1 MILLION DE PASSAGERS À BRAZZAVILLE

Les aéroports du Congo (AERCO) en partenariat avec les compagnies aériennes célèbrent, ce Mercredi 27 Novembre 2013, à l'aéroport Maya-Maya,

le jour du Millionième passager

de l'année, une première dans l'histoire de la plateforme aéroportuaire de Brazzaville.

Cette performance est le résultat, d'une part des efforts d'investissements réalisés par l'Etat Congolais dans l'amélioration des infrastructures aéroportuaires, et d'autre part, par la gestion rigoureuse, professionnelle et moderne de ce patrimoine par AERCO le Gestionnaire des aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.

En partenariat avec les compagnies aériennes basées à Brazzaville, AERCO a choisi de célébrer le jour du millionième passager. Cet effort collectif de fédérer l'ensemble des acteurs de la plateforme est au cœur de la stratégie d'AERCO, afin d'améliorer au quotidien l'expérience du client, pour lui garantir un environnement aéroportuaire propre et sécurisé, lui offrir des services adaptés et de qualité afin de contribuer au développement du transport aérien au Congo.

Franchir le cap du millionième passager démontre la bonne croissance du trafic aérien au Congo et fait de l'aéroport Maya-Maya une référence en Afrique Centrale. Pour célébrer cet événement, les compagnies aériennes sélectionneront un passager auquel elles offriront un accueil particulier et bien d'autres surprises.



Aéroports du Congo

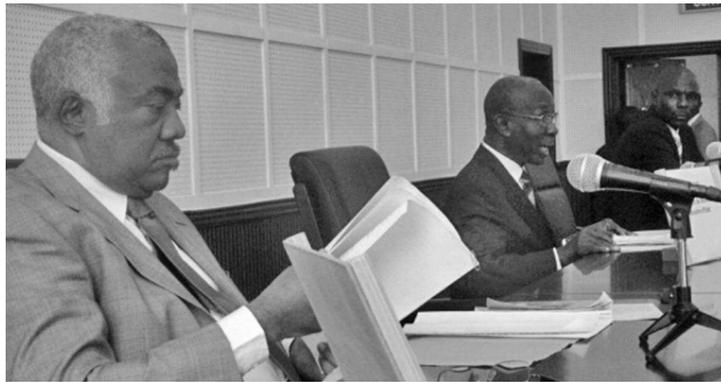
OHADA

La Cour commune de justice et d'arbitrage moins connue en Afrique centrale

Pour faire connaître ses activités dans la sous-région, la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) a organisé un séminaire de sensibilisation, le 19 novembre, et a délocalisé pour la première fois depuis son installation en 1996, ses audiences à Brazzaville. Les conclusions sont attendues le 20 novembre dans la capitale congolaise.

Le président de la CCJA, Antoine Joachim Oliveira, a déclaré à l'ouverture du séminaire de sensibilisation sur les activités de cette institution, que la Cour avait, dix-sept ans après son installation, fait le constat peu flatteur qu'elle était fortement méconnue et assez faiblement sollicitée par ses justiciables, notamment en Afrique centrale. « *Le nombre des affaires enregistrées au greffe de la CCJA au niveau de la sous-région stagne à 10% du volume total des recours, cédant ainsi le pas à l'Afrique de l'Ouest, avec 90% dont environ 52% pour la seule Côte d'Ivoire* », a-t-il expliqué.

Il a également souligné que les missions de la CCJA étaient mal perçues et diversement appré-



Le présidium lors du lancement de l'atelier de formation

ciées tant par les acteurs du monde juridico-judiciaire que par ceux des milieux d'affaires. Ce qui a pour conséquences majeures la réticence des uns ou des autres quant à l'appropriation des actes uniformes et la méconnaissance des règles de procédure et de fonctionnement de la cour. Selon lui, il ne fait plus aucun doute que la CCJA a grandement besoin d'être connue et de se rapprocher des juridictions nationales et de ses justiciables. « *La tenue régulière des audiences foraines dans les États-parties constitue, à notre entendement, la philosophie idoine pour briser la tour d'ivoire dans laquelle la CCJA donne l'impression d'être enfermée* », a conclu Antoine Joachim Oliveira.

Le président de la commission nationale Ohada, Claude Armand Demba, a, de son côté, rappelé que la CCJA était un organe juridictionnel, commun et supranational, qui exerce une triple fonction : consultative, arbitrale et contentieuse. Pour lui, le séminaire qui précède la tenue de la première audience foraine permet aux participants de trouver des réponses, directes, partielles ou totales à de nombreuses interrogations soulevées dans les publications ou communications de certains juristes. Il a par exemple cité la délimitation exacte de compétence matérielle entre la CCJA et les Cours suprêmes, l'attitude adoptée lorsque, entre la cour communautaire et le juge de cas-

de cassation, évoque et statue sur le fond. « *Il était plus que temps, que la cour décidât d'améliorer son fonctionnement par l'organisation d'audiences foraines qui sans constituer la panacée judiciaire, loin sans faux, contribueront sûrement à dissiper dans l'esprit des Congolais et de tous les ressortissants de la sous-région, cette image de juridiction communautaire sans, certes, mais à tort plus qu'à raison, distante et éloignée des réalités locales* », a expliqué Placide Lenga.

Présidant la cérémonie, le premier président de la Cour suprême du Congo, Placide Lenga, s'est félicité du choix porté sur leur institution pour la première audience foraine. Selon lui, cela témoigne non seulement de la reconnaissance des efforts fournis par le Congo dans la promotion et l'application effective du droit communautaire mais encore de l'intérêt des institutions de l'Ohada à l'égard de la population justiciable congolaise.

Expurger l'environnement des affaires de tous ses maux qui démotivent plus d'un investisseur

Rappelant les raisons qui ont conduit à la création de l'Ohada, il a indiqué que cette organisation était et est toujours en large avance sur beaucoup des droits des affaires des pays dits développés. Il est rare, a-t-il ajouté, qu'une même juridiction soit à la fois cour de cassation supranationale, troisième degré de juridiction et, en

cas de cassation, évoque et statue sur le fond. « *Il était plus que temps, que la cour décidât d'améliorer son fonctionnement par l'organisation d'audiences foraines qui sans constituer la panacée judiciaire, loin sans faux, contribueront sûrement à dissiper dans l'esprit des Congolais et de tous les ressortissants de la sous-région, cette image de juridiction communautaire sans, certes, mais à tort plus qu'à raison, distante et éloignée des réalités locales* », a expliqué Placide Lenga.

Il a également rappelé qu'actuellement tout le monde émettait le vœu que l'environnement des affaires soit expurgé de tous ces maux qui démotivent plus d'un investisseur, décrédibilisent les institutions ou font de la constitution d'une société un véritable parcours du combattant. Tout cela au grand préjudice des intérêts nationaux. Parmi ces obstacles, il a cité l'évasion fiscale, la fraude, la corruption et la concussion, la mauvaise gouvernance, la fiscalité agressive et l'abus des biens sociaux. Enfin, le premier président de la Cour suprême a réitéré l'adhésion du Congo aux missions de l'Ohada et aux activités de la CCJA.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT

Les maires d'arrondissement de Brazzaville attendus aux résultats

Les problèmes d'insalubrité dans la ville capitale pourraient bientôt trouver des solutions. En effet, le gouvernement vient de doter les administrateurs-maires des neuf arrondissements de Brazzaville des moyens financiers pour mener les opérations d'assainissement.

Afin de se rendre compte de la reprise effective de cette opération, le secrétaire général du conseil de la commune de Brazzaville, Abraham Ibéla, a effectué le 15 novembre une ronde dans les différents arrondissements. De Makélékélé à Djiri, en passant par Bacongo, Poto-Poto, Mougali, Ouénzé, Talangaï, Mfilou et Madibou, l'activité a réellement repris, même si quelques difficultés sont à signaler. « *Je constate pour cette première journée que les gens sont motivés sur le terrain, les administrateurs-maires d'arrondissement sont eux-mêmes aussi motivés, ils sont sur le terrain, nous allons les encourager, nous allons continuer à les suivre à travers nos directeurs techniques* », a expliqué le secrétaire général à l'issue de la ronde. Il a également annoncé que le gouvernement avait donné quelques moyens aux administrateurs-maires de Brazzaville.

Il a surtout insisté sur le fait que la capitale congolaise devrait être propre, non seulement pendant les fêtes de fin d'année, mais de façon pérenne. Cela pour que Brazzaville retrouve sa belle robe de Brazza la Verte des années 1970. Pour atteindre cet objectif, selon



Des tâcherons à pieds d'œuvre à Ouénzé. (© Adiac)

Abraham Ibéla, la mairie centrale se rendra sur le terrain pour contrôler cette opération avant de rendre compte à qui de droit. « *Maintenant que les moyens sont remis directement aux mains des administrateurs-maires, alors jugement aux résultats. Nous allons donc créer une sorte d'émulation pour désigner l'administrateur-maire qui aura le mieux travaillé et le dernier des maires* », a averti le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, encourageant certains administrateurs-maires qui avaient pris l'habitude de travailler même sans les moyens de l'État.

Ouénzé n'est pas une poubelle

À Ouénzé, dans le cinquième arrondissement, l'administrateur-maire a déjà élaboré un programme. Marcel Ganongo travaillera désormais chaque jour avec les tâcherons qu'il a recrutés, et chaque samedi avec la population. Rappelant la loi sur l'environnement interdisant aux populations de déverser de l'eau souillée et de jeter des déchets solides dans les caniveaux, il a invité les citoyens qui ont ces habitudes à les abandonner. « *Ouénzé n'est pas une poubelle, nos caniveaux ne sont pas des poubelles, il faut que chacun de nous balaie la devanture de sa parcelle pour que l'arrondissement soit propre* », a-t-il exhorté.

Il a aussi reconnu le fait que la ville ne disposait pas encore de services compétents pour le ramassage des ordures ménagères. Il compte cependant, sur la politique volontariste de la mairie centrale afin de trouver des moyens pour l'achat de véhicules susceptibles d'aller prendre les ordures ménagères et les déposer dans les dépotoirs réglementaires. Marcel Ganongo a précisé que les ravins n'étaient pas des dépotoirs. « *C'est une joie pour moi parce que c'est un combat que nous menons depuis longtemps, nous avons besoin du soutien du gouvernement. Aujourd'hui, chacun de nous a reçu les moyens de sa politique, c'est une occasion d'évaluer*

chaque maire par rapport à son travail. Donc, jugeons aux résultats », a-t-il conclu.

Rappelons que la mairie centrale avait initié, il y a quelques mois, le premier samedi du mois comme étant la Journée de la salubrité à Brazzaville. Malheureusement, comme d'autres actions enclenchées par les autorités municipales, cela n'avait pas été suivi d'effets. Espérons que le financement du gouvernement attribué directement aux administrateurs-maires, dont le montant s'élève, d'après nos informations, à une vingtaine de millions par arrondissement, apportera les résultats escomptés.

Parfait-Wilfried Douniama



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE(PACADEC).



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie Congolaise « PACADEC » et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de : Prestations de services pour un(e) Spécialiste en Passation de Marchés affecté(e) à la Cellule d'Exécution du Projet PACADEC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Elaborer et mettre à jour les plans de passation des marchés du projet
- Élaborer les DAO des marchés de travaux et de fournitures ainsi que les demandes de proposition pour les services de consultant
- S'assurer du lancement des appels d'offres;
- Veiller à l'inscription à l'ordre des commissions des étapes du processus d'évaluation de la passation des marchés (ouverture des plis, évaluations et attributions) ;
- Assister automatiquement pour le compte de la cellule d'exécution du projet à toutes les séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'à toutes les séances d'attribution des marchés ;
- Veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres,;
- Préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient signés, approuvés, visés et notifiés
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires aussitôt après la décision d'attribution des marchés ;
- Signaler les pratiques contraires à la bonne gouvernance dans le processus ;
- Préparer les contrats, après l'obtention des avis de non objection et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées ;
- Appuyer l'UCP à la publication des résultats, la gestion des plaintes et l'archivage des documents de passation des marchés

ments de passation des marchés

L'Unité de Coordination du projet invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation d'au moins deux pages justifiant la compréhension des Termes de références, la méthodologie de travail ainsi les prétentions salariales ; un Curriculum mis à jour, des copies certifiées de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience du consultant requis.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de septembre 2010, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures à 16 heures (heure de locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le vendredi 06 décembre 2013 à 12 heures (heure locale) et porter expressément la mention « Contrat des prestations de services pour le recrutement d'un spécialiste en passation de marchés du projet PACADEC »

UCP/PACADEC À l'attention : Madame le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC rue Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo Tél : (242) 04 461 58 35/06 686 87 44 e-mail : pade.pacadece@yahoo.fr.

Le Coordonnateur

Bertille Chantal MAPOUATA



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE(PACADEC).



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Marché: Recrutement d'un Cabinet pour l'élaboration d'un plan prioritaire du cadastre pour Brazzaville et Pointe-Noire et l'établissement des sections cadastrales de Pointe-Noire, en République du Congo.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « l'élaboration d'un plan prioritaire du cadastre pour Brazzaville et Pointe-Noire et l'établissement des sections et la conservation cadastrales de Pointe-Noire, en République du Congo ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- la reconnaissance sur le terrain des limites des villes, des arrondissements et des sections ;
- l'étude des réseaux géodésiques à Brazzaville et Pointe-Noire (Triangulation, polygonation et nivellement) ;
- le choix, la fabrication et la pose de bornes géodésiques et balises ;
- la confection des fiches de repérage des bornes et des balises ;
- la détermination des différentes côtes péri-métriques ainsi que les différentes contenances des parcelles ;
- la mise au point des différents plans de section ;
- la reprographie des différents plans de sections.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les Cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de septembre 2010, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le vendredi 20 décembre 2013 à 14 heures 00 (heure locale) et porter expressément la mention :

recrutement d'un Cabinet pour l'élaboration d'un plan prioritaire du cadastre pour Brazzaville et Pointe-Noire et l'établissement des sections cadastrales de Pointe-Noire, en République du Congo « PROJET PACADEC ».

UCP/PACADEC À l'attention : Madame la Coordonnatrice des Projets PADE-PACADEC rue Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo Tél : (242) 06 686 87 44 /05 532 63 59 ; e-mail : pade.pacadece@yahoo.fr.

Le Coordonnateur

Bertille Chantal MAPOUATA

JUSTICE

La Tanzanie appelle à la création d'un tribunal africain des droits de l'homme

Le Premier ministre tanzanien, Mizengo Pinda, a appelé lundi les pays membres de l'Union africaine (UA) à ratifier au plus vite le protocole pour la création d'un tribunal africain des droits de l'Homme.

Le Premier ministre tanzanien a lancé cet appel à Arusha à l'ouverture du séminaire africain sur le dialogue entre le tribunal africain et les pouvoirs judiciaires nationaux.

Ce séminaire, organisé par le Tribunal africain pour les droits de l'Homme et de la population (AfCHPR), basé à Arusha, réunit

des ministres de la Justice, des présidents de Cour suprême et de Cour constitutionnelle, ainsi que d'autres représentants des pouvoirs judiciaires nationaux des pays membres de l'Union africaine.

La Tanzanie est l'un des 26 pays membres de l'UA à avoir déjà ratifié ce protocole, a fait valoir Pinda.

« Lorsque des êtres humains pensent qu'ils ne peuvent pas obtenir de justice, ils peuvent recourir à des moyens extrajudiciaires pour corriger les injustices, ce qui entraîne une érosion de l'état de droit, et finale-

ment le conflit et l'instabilité », a déclaré Pinda.

L'objectif du dialogue entre le tribunal africain et les pouvoirs judiciaires nationaux est de favoriser les discussions entre ces institutions pour assurer la protection des droits des êtres humains et des populations en Afrique et mettre en commun les expériences et les problèmes dans la perspective d'améliorer la protection des droits de l'Homme et de consolider les processus judiciaires à cette fin.

Xhinua

SOMALIE

La piraterie continue de menacer la paix et la sécurité selon l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a souligné, le 18 novembre, que les actes de piraterie et les vols à main armée commis au large des côtes somaliennes continuent d'aggraver la situation dans le pays, et par conséquent, menacent la paix et la sécurité internationales.

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, le conseil a notifié que la communauté internationale devrait mener une action sur tous les fronts pour réprimer la piraterie et remédier à ses causes profondes. Le rapport du secrétaire général dont était saisi le Conseil de sécurité insiste sur le message qui doit être adressé aux pirates pour qu'ils sachent qu'il n'y aura pas d'impunité et qu'ils seront poursui-

vis et traduits en justice. Par la résolution 2125 (2013), adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a exhorté les autorités somaliennes « à capturer les pirates qui opèrent au large des côtes somaliennes et à tout faire pour traduire en justice quiconque se sert du territoire somalien pour planifier, faciliter ou entreprendre des actes de piraterie et des vols à main armée en mer ».

Par ailleurs, le conseil a demandé aux États et aux organisations régionales qui en ont les moyens de participer à la lutte contre la piraterie et les vols à main armée au large des côtes somaliennes, en y déployant des navires de guerre, des armes et des avions militaires. Il a également décidé de reconduire pour une

nouvelle période de douze mois les autorisations accordées aux États et organisations régionales qui coopèrent avec les autorités somaliennes dans la lutte contre la piraterie et les vols à main armée au large des côtes somaliennes.

Enfin, le Conseil de sécurité a souligné qu'il importait de garantir l'acheminement en toute sécurité par la voie maritime de l'aide fournie par le Programme alimentaire mondial (PAM) et s'est félicité de l'action menée par celui-ci, par l'opération Atalante de l'Union européenne et par les États du pavillon en ce qui concerne les détachements de protection embarqués sur des navires affrétés par le PAM.

Tiras Andang

PNUD

Des axes prioritaires pour le plan d'action programme des pays

En vue de prendre en compte les priorités nationales, le plan d'action du programme de pays (CPAP) 2014-2018, élaboré par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a dégagé, le 15 novembre, plusieurs axes portant sur le développement durable et l'environnement, la gestion des risques et catastrophes ainsi que la bonne gouvernance, à l'issue des travaux de l'atelier organisé par le ministère de l'Économie, des Finances, du Plan et de l'Intégration et le bureau du Pnud.

La rencontre a été une occasion d'échange, de partage des connaissances et d'élaboration des projets. Elle avait pour objectif d'élaborer le

plan d'action du programme Pays 2014-2018, selon les directives et les outils du Pnud en veillant à son alignement sur les priorités nationales et les orientations programmatiques du nouveau plan stratégique. L'accent a été mis sur les priorités nationales décidées par le gouvernement congolais, la définition des cibles en vue d'échanges pour l'amélioration des conditions de vie des populations, la cohérence, l'approche genre pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement, la prise en compte des droits de l'homme ainsi que la gestion axée sur les résultats.

Le facilitateur, François-Corneille Kedowide, a indiqué : « La première

étape de ce document finalisé aujourd'hui est l'élaboration des priorités nationales, car rien ne peut se faire sans définir les priorités. C'est le peuple congolais qui décide de ses priorités : le document est soumis à tous les systèmes des Nations unies après le toilettage du comité pour sa validation. » Le représentant-résident du Pnud au Congo, Éloi Kouadio IV, a, pour sa part, souligné que CPAP 2014-2018 a été signé conjointement entre le gouvernement congolais et la représentation du Pnud dans le cadre légal de l'intervention du Pnud dans le pays, préalable à l'élaboration des plans de travail annuel qui régissent sa mise en œuvre.

Lydie Gisèle Oko

VIH/SIDA

Des membres des associations et ONG sensibilisés

Un atelier de renforcement des capacités des membres de certaines équipes opérant sur le sujet du VIH/sida, s'est tenu le 19 novembre au bureau de l'Unesco à Brazzaville.

Organisé sous le parrainage du Bureau de l'Unesco de Brazzaville, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet sous-régional « Programme de formation à distance utilisant les enseignants à l'éducation au VIH/sida dans la zone Cémac ». « Pour votre information, le renforcement des capacités des jeunes scolarisés ou non scolarisés, des organisations dirigées par des jeunes, des fournisseurs de services clés et des partenaires pour développer, mettre en œu-

vre, suivre et évaluer les programmes de prévention du VIH, fait aussi partie de nos missions dans la mesure où le public visé, une fois formé, contribue à baisser le nombre de nouvelles infections au VIH et au SIDA dans sa zone d'intervention », a précisé dans son discours d'ouverture, le représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo. Au cours de cet atelier, l'accent a été mis sur une nouvelle approche d'intervention dans les zones : l'approche de l'autoformation à travers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Par ailleurs, cette approche est expérimentée dans 43 écoles de la République. Il s'agit de

deux modalités de formation à distance retenues pour former plus de personnes ou leur permettre de s'auto former sur des questions plus larges que le sida, les IST, l'éducation à la vie sociale, à la vie familiale. Le renforcement de capacités au bénéfice des responsables des associations ou ONG présents à cet atelier, va leur permettre d'être opérationnels, mais dans un autre mode d'intervention qui entraînera les participants à modifier leurs comportements, leurs attitudes et leurs façons de réagir face aux problèmes liés au sida de façon spécifique, et à d'autres thèmes généraux.

Guillaume Ondzé

MINES

L'adoption d'un système de certification est dans l'impasse

La Commission européenne (CE) vient de reporter l'adoption d'un système de certification sur les minerais. Bruxelles aurait des échanges avec l'OCDE, en vue de créer une liste de fonderies contrôlées et reconnues internationalement pour les entreprises d'extraction minières européennes.

La CE comptait publier un règlement visant à proposer un cadre européen et mondial sur « les minerais de sang » avant la fin de l'année 2013. Certains eurodéputés souhaiteraient que la CE poursuive sur sa lancée. Des millions de personnes ont perdu la vie lors de guerres en RD-Congo. Selon le commissaire européen au Commerce, Karel De Gucht, il est « indéniable » que le commerce des minerais s'est intensifié et a prolongé le massacre en RD-Congo. « Si les groupes armés peuvent s'emparer d'une mine, c'est parce qu'ils ont facilement accès à la demande internationale [...] et peuvent ainsi financer la violence », a-t-il expliqué. À en croire les ONG, douze grandes entreprises allemandes d'extraction de minerais feraient pression sur des décideurs politiques pour obtenir une réglementation souple. Selon certaines sources de l'Union européenne (UE), les nouvelles ne couvriraient que l'or, l'étain, le tungstène et le tantale, un matériau qui fait vibrer les téléphones portables. Les opposants aux minerais de sang indiquent que les diamants, les rubis et le bois de construction permettent de financer des campagnes armées en Birmanie, au Zimbabwe, en Centrafrique et au Libéria. Sophia Pickles, de Global Witness, se pose la question suivante : « Quel est l'intérêt de dépenser l'argent des contribuables européens dans l'atténuation des conséquences des conflits dans des pays comme la RD-Congo alors que nos propres entreprises achètent des minerais qui alimentent ces conflits ? ».

Selon la commission, les diamants font déjà partie du système de certification « Processus de Kimberley », et l'Union européenne ne devrait pas suivre l'exemple d'autres organisations internationales.

Les dispositions du Dodd-Frank Act sur le contrôle de la source des matériaux de la RD-Congo ou de la région ont catalysé les efforts internationaux en vue de régler le problème des minerais de sang.

La commission a reporté l'adoption d'un système de certification sur les minerais. En attendant, les seigneurs de la guerre en Afrique continuent de vendre ces matériaux aux Européens.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

La ville de Bangui s'enfoncé dans le chaos

Depuis le coup d'État du 24 mars dernier et le renversement de François Bozizé par Michel Djotodia, la situation est devenue préoccupante dans la capitale centrafricaine. La ville est le théâtre depuis plus d'une semaine d'une recrudescence de la violence, marquée par des vols à main armée et des exécutions sommaires et extrajudiciaires.

Devant l'insécurité qui règne à Bangui et dans d'autres parties du pays, le Conseil de sécurité de l'ONU envisage de déployer 6.000 à 9.000 Casques bleus sur place, au cas où les violences se poursuivraient. C'est ce qui ressort du rapport présenté par le Secrétaire général de l'ONU. Dans ce texte, le chef des Nations unies estime que le déploiement d'une telle force s'avère nécessaire d'autant que la Centrafrique n'a pas les moyens d'assurer seule la sécurité de la population sans un soutien international.

Dans le cadre de cette future mission de paix, la France n'attend plus qu'une résolution de l'ONU pour renforcer sa présence militaire dans le pays. Des sources sûres avancent qu'elle devra passer de 400 actuellement à 1.200 hommes.

Le rapport du Secrétaire général évoque néanmoins le respect de la primauté à donner à la Force africaine pour faire face à la multiplication des violences en Centrafrique mais, il note que cette Mission de maintien de la paix en poste dans le pays (Misca) présente déjà de nombreuses faiblesses parce qu'elle est mal équipée. Elle sera toutefois renforcée jusqu'à quelque 3.600 soldats à partir du 19 décembre. Dans un communiqué, le Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (Bi-

nuca) dénonce les violations des droits de l'homme en Centrafrique, et principalement dans la capitale. Modeste Martineau Bria, un haut magistrat assassiné le 16 novembre et des membres des Forces armées centrafricaines (FACA) figurent parmi « les victimes identifiées ». Le Binuca rappelle que la sécurité des personnes et des biens est tout d'abord la responsabilité du gouvernement de transition. Il exhorte les autorités centrafricaines « à faire toute la lumière sur ces meurtres et assassinats », ainsi que sur les violations des droits de l'homme et à traduire devant la justice les auteurs de ces crimes. Le Binuca invite par ailleurs les autorités gouvernementales à poursuivre et accélérer la restauration des capacités de la police et de la gendarmerie et à leur confier exclusivement les missions de sécurité, de maintien et de rétablissement de l'ordre à Bangui.

Ancien procureur de la République qui, avant sa mort, occupait les fonctions de directeur général des services judiciaires, Modeste Martineau Bria a été assassiné avec son aide de camp par les ex-éléments de la Séléka, a-t-on appris de sources concordantes. « Modeste Martineau Bria a été assassiné samedi soir par deux hommes venus à bord d'une moto, habillés en tenue civile dont l'un en grand boubou, parlant l'arabe. Ces hommes identifiés comme éléments de l'ex-rébellion de la Séléka ont tenté de braquer son véhicule. C'est après une opposition qu'il a été assassiné vers 19 heures (heure locale). Son compagnon qui a tenté de le secourir a été aussi tué par ces hommes », confirme un témoin qui a requis l'anonymat.

Nestor N'Gampoula

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372
(Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus - révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Réconcilier avec l'assurance
Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z

Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA * HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

hp Transcend APC

Multiprise APC parafourde parasurtenseur à **9.900 FCFA HT**

Cartouche HP 122 à **7.500 FCFA HT**

Clé USB 8 Go à **3.900 FCFA HT**

et bien d'autres produits à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Assurances et Réassurances du Congo

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements

ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tel: (242) 22 281 53 88 / 22 281 88 87

www.arc-congo.cg



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no:	COG/UNFPA/00011197
Date limite de dépôt des dossiers :	6 Décembre 2013
Titre du poste :	Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)
Catégorie/Niveau :	ICS/7 (GS/7)
Typologie :	Bureaux du type 3
Nature et Durée du Contrat :	Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois
Lieu d'affectation :	Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a)Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines ;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX , conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX ;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficiente;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait au projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;
- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats ;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur ;

b)Tâches spécifiques

- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme ;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages (F10);
- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel ;
- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur « Financial accountability »;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les

ajustements nécessaires en cas d'écarts;

- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement ;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2.- Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques : Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques : Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l' anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l' excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Brazzaville - Congo
Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)
COG/UNFPA/00011197

Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY
Chargé de Bureau
Représentation de l'UNFPA en
République du Congo

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C. SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

- 1-**Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
- 2-**Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

HSIET **HSIET CONGO DEVELOPPEMENT** Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 , Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

AMIC **Télécom**
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à 149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@ame-telecom.com

AFRIQUE/MONDE ARABE

Lancement de nouvelles bases de coopération

Les dirigeants africains et arabes se sont retrouvés, le 19 novembre à Koweït-City, pour un troisième sommet arabo-africain, après la deuxième édition qui s'était tenue il y a trois ans à Syrte en Libye. Objectif : passer en revue les progrès enregistrés dans leur partenariat et définir les voies et moyens susceptibles de le renforcer davantage.

La cérémonie d'ouverture était placée sous les auspices de Sheik Sabah al Ahmad al Jaber al Sabah, émir du Koweït, en présence de nombreux chefs d'État de ces deux régions du monde, dont le président congolais, Denis Sassou N'Guesso. Pour situer ses pairs sur le contexte assez difficile dans lequel se tiennent ces assises, l'émir du Koweït a indiqué : « *Les travaux de notre troisième sommet se déroulent dans des circonstances politiques et économiques délicates et instables* ». Il a, en outre, affiché la détermination qui devrait être celle des participants à ce sommet pour relever les défis économiques auxquels font face l'Afrique et le monde Arabe. « *Le choix de notre thème : partenaire dans le développement et l'investissement, reflète notre conviction à aller de l'avant dans le cadre de la coopération économique qui doit nous servir de base pour la mise sur pieds du partenariat stratégique vers lequel nous nous orientons. D'où la nécessité d'une vraie com-*

plémentarité entre nos États », a-t-il poursuivi. Les conflits qui secouent certains pays, notamment les crises syriennes et israélo-palestiniennes ont été largement évoqués. Il a insisté sur la guerre en Syrie, « *où la machine de la mort est en train de prendre des vies, où le nombre de morts est en augmentation quotidienne* », et sur le conflit israélo-palestinien « *où l'intransigeance et l'arrogance continues d'Israël, son manque de respect vis-à-vis de la légitimité internationale et sa détermination à étendre ses colonies, empêche la création d'un État palestinien indépendant et viable conformément aux résolutions internationales et à l'initiative arabe de paix* ». Plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment celle de son altesse l'émir du Koweït. L'honneur est ensuite revenu au président du Gabon, Ali Bongo Ondimba, coprésident du deuxième sommet afro-arabe. La présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, et le secrétaire général de la Ligue arabe se sont aussi adressés à l'assemblée.

Les travaux du troisième sommet arabo-africain s'achèvent ce 20 novembre devraient être sanctionnés par une déclaration pouvant jeter de nouvelles bases pour la coopération entre l'Afrique et le monde arabe.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Total et Qatar Petroleum partenaires pour la production du pétrole au Congo

Les sociétés Total et Qatar Petroleum International ont signé dimanche à Doha, au Qatarun, un accord de coopération sur la prospection et la production du pétrole au Congo. Le document a été paraphé en présence du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso et de l'émir du Qatar, Sheikh Tamin Bin Hamad Al Thani.

Les deux signataires, Christophe de Margerie et Mohamed Salah Assada, respectivement président directeur général de Total et ministre de l'Énergie et de l'Industrie du Qatar, n'ont pas donné plus de détails sur cet accord à la presse.

Mais, le 22 mai dernier à Paris, en France, le groupe Total et la société Qatar Petroleum International (QPI) avaient annoncé la signature d'un accord-cadre en vue de l'entrée de QPI, à hauteur de 15%, au capital de Total E&P Congo, par la souscription à une augmentation de capital de cette dernière société.

Pour les observateurs économiques, ce partenariat est important pour la filiale congolaise de Total qui entreprend de développer son plus important projet, jamais entrepris, dans ce

pays, à savoir le gisement Moho Nord. Le développement de ce projet requiert un investissement total de 10 milliards de dollars américains, soit environ 5.000 milliards FCFA (plus que le budget actuel de l'État congo-

lisation, d'expansion et d'investissement du Qatar et à travers ses partenariats stratégiques avec des sociétés internationales du secteur de l'énergie, QPI s'affirme progressivement dans son rôle d'investisseur international



La signature de l'accord entre les deux parties

l'État du Qatar. Elle a pour objectif de promouvoir, à l'échelle mondiale, les intérêts de l'État du Qatar dans les secteurs de l'amont, de l'aval, du gaz et de l'énergie. En tant que partie prenante à la stratégie de diversifi-

l'État du Qatar. Elle a pour objectif de promouvoir, à l'échelle mondiale, les intérêts de l'État du Qatar dans les secteurs de l'amont, de l'aval, du gaz et de l'énergie. En tant que partie prenante à la stratégie de diversifi-

majeur dans ce secteur. La coopération entre le Qatar et le Congo a connu une accélération en 2011, avec la visite à Brazzaville de l'émir Hamad Ben Khalifa Al-Thani. À cette occasion, plusieurs protocoles d'accords avaient été initiés, notamment dans les secteurs des mines et de l'énergie, des infrastructures, de l'immobilier et des télécommunications.

Thierry Nougou

LES BRÈVES DU MONDE

Mozambique : des élections municipales sur fond de tension

Les Mozambicains vont voter ce 20 novembre. Le suffrage est marqué par une série de violents incidents qui ont démarré au mois d'octobre entre le pouvoir et les ex-rebelles de la Renamo. Ces violences sont caractérisées par des enlèvements, attaques de véhicules et tortures. Au Mozambique, pas un mois ne se passe sans qu'un incident violent entre les forces gouvernementales et les anciens rebelles ne soit rapporté. Le nœud du problème : la Renamo accuse le pouvoir d'accaparer les richesses du pays. Elle exige aussi l'intégration de ses anciens membres dans l'armée. Le scrutin de ce mercredi s'annonce tendu, car la Renamo a appelé ses militants au boycott. À suivre...

Mali : la France promet d'apporter son aide

D'après le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, l'aide logistique sera composée d'équipements de protection pour les policiers et les gendarmes, de véhicules pour la gendarmerie et « peut-être aussi » d'armes pour la police, afin de faire face aux problèmes sécuritaires. L'annonce a été faite le 17 novembre au cours d'un point de presse, lors de sa visite au Mali. Avant de donner cette information, Manuel Valls s'était entretenu à deux reprises avec le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK). Avant d'équiper les forces de l'ordre du Mali, a-t-il indiqué, il faut tout d'abord les former et aider les autorités maliennes. « *Il y a urgence, ici, au Mali, à reconstruire un État de droit, et notre coopération se poursuivra également dans le domaine du renseignement* », a précisé le ministre français de l'Intérieur.

Transport aérien : six nouvelles destinations pour Air Côte d'Ivoire

Il s'agit de N'Djamena, Kinshasa, Niamey, Bangui, Monrovia et Freetown. Selon certaines sources, des préparatifs seraient déjà entamés. L'agence d'escale d'Air Côte d'Ivoire à Kinshasa ouvrira bientôt ses portes. L'entreprise serait aussi en négociation avec Arik Air pour la ligne Abidjan/Lagos/Kinshasa. Air Côte d'Ivoire a également procédé à un accroissement de sa flotte : un Airbus A139 en leasing auprès de la compagnie américaine Aviation Capital Group (ACG) s'est ajouté aux deux Airbus A319 et à l'Embraer 170.

États-Unis/Chine : Xi Jinping fait des compliments à Bill Clinton

Le président chinois et l'ancien président américain se sont entretenus le 18 novembre à Beijing. Au cours de leur entretien, Xi Jinping a félicité Bill Clinton pour la promotion des liens bilatéraux au cours de son mandat et pour sa coopération avec la Chine, après sa retraite, pour la réduction de la pauvreté, les œuvres caritatives, la santé et la prévention des épidémies, en particulier du VIH/sida. Le chef de l'État chinois a reconnu que « les relations sino-américaines [s'étaient] généralement orientées vers la bonne direction et ont été couronnées de résultats fructueux malgré quelques difficultés ». Les deux hommes se disent déterminés à travailler ensemble « *et à faire plus encore* » pour renforcer leur coopération. Bill Clinton a également exprimé ses félicitations pour le succès de la troisième session plénière du 18^e comité central du Parti chinois.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Les experts évaluent les actions contre le blanchiment d'argent

Les pays membres du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) se sont réunis en séance plénière le 19 novembre, à Brazzaville, pour évaluer le travail mené en 2012 et 2013 par les États membres, à travers leur Agence nationale d'investigations financières (Anif).

« *Il question pour le Gabac de faire un constat sur les activités entreprises par les agences nationales pour voir quelles sont les tendances criminelles enregistrées, afin de mener des études globales au niveau de la sous-région* », a déclaré le secrétaire permanent de cette organisation sous-régionale, Désiré Geoffroy Mbock, à l'occasion d'une séance de question-réponse qu'il a accordée à la presse nationale le 18 novembre à Brazzaville.

Le niveau de fonctionnement de chaque agence sera de même examiné. Il existe, d'après le secrétaire permanent, certains organes qui ne respectent pas les textes prévus par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Les missions du Gabac

Créé en l'an 2000 à Ndjamena, le Gabac a pour objectif de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des produits de crimes, du terrorisme ainsi que la prolifération des armes. Il a également le devoir de soutenir les États membres dans la mise en œuvre de cette politique.

Son existence relève de la volonté des autorités d'Afrique centrale de mener une lutte contre ce fléau, dont les actions sont à l'origine de la déstabilisation des États et de leurs économies.

« *Le Gabac n'est pas un organe opérationnel, mais un cabinet d'études pour les États. Les instances opérationnelles sont les Agences nationales d'investigations financières* », a souligné Désiré Geoffroy Mbock. Et d'ajouter : « *Il ne rencontre pas de difficultés, en dehors de quelques incompréhensions qui bloquent le fonctionnement de certaines agences.* »

La création des Anif et la mise sur pied d'une instance d'évaluation des dispositifs juridiques dans chaque pays en matière, notamment, de lutte contre le financement du terrorisme, font partie des œuvres accomplies depuis sa création.

Les projets et activités de cette organisation

À partir de 2014, le Gabac envisage de devenir membre à part entière du Groupe d'action financière internationale. « *On a un cahier de charge que nous sommes déjà en train de remplir* », a expliqué Désiré Geoffroy Mbock.

Il prévoit d'organiser au Congo, au Gabon et en République centrafricaine (RCA), des ateliers de formation à l'endroit des magistrats, des officiers de police judiciaire et des membres d'organes de lutte contre la corruption, qui leur apprendront les techniques d'investigation financière. « *Il faudra qu'un magistrat instruisant une affaire de blanchiment d'argent le fasse selon les règles d'art* », a souligné le secrétaire permanent.

Outre la formation, trois études seront menées sur le fonctionnement des organes de transfert de fonds à l'ère des nouvelles technologies, avant de voir si les organismes à but non lucratif ne sont pas impliqués dans les actes terroristes : les cas de la RCA, du Cameroun et du Tchad serviront d'illustration.

Lopelle Mboussa Gassia

COMMÉMORATION

Le Centre culturel russe a célébré ses 45 ans d'existence à Brazzaville

Cette cérémonie commémorative s'est déroulée le 16 novembre dernier. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, et plusieurs diplomates en poste en République du Congo ainsi que de nombreuses personnalités se sont joints à l'ambassadeur de la Russie, Youri Romanov.

Les 45 ans d'existence du Centre culturel russe (CCR) traduisent l'excellence des relations entre le Congo et la Russie, a déclaré le directeur du CCR à Brazzaville, Sergey Belyaev, dès l'entame de la cérémonie. Avant d'ajouter que la structure qu'il dirige était à ses débuts le fruit des institutions russes chargées des relations internationales notamment de l'agence fédérale de Russie.

Le CCR a continué son travail malgré des changements politiques observés dans le monde entier et en Russie. Les années 1960, 1970 et 1980 étaient des années importantes dans les relations entre les deux pays. Sergey Belyaev a salué l'assistance de Georges Moyen dans l'accomplissement des missions de ce centre notamment dans le cadre de la formation des jeunes congolais, en Russie. Du point de vue artistique, a-t-il



Le directeur du CCR lors de son adresse

souligné, il y a eu des échanges permanents entre les artistes congolais et russes, dans les domaines de la peinture et de bien d'autres domaines. « La célébration des 45 ans de la création du C.C.R est une bonne chose notamment en prélude à la célébration prochaine des festivités marquant les 50 ans des relations diplomatiques entre le Congo et la

Russie, qui se fêteront en 2014. »

Konstantin I. Kossatchev, chef de l'agence fédérale chargée des affaires des États indépendants de la diaspora russe et de la coopération humanitaire internationale (Rossotroudnitchevto), a salué les participants à cette cérémonie solennelle, consacrée au 45^e anniversaire de l'ouverture du

CCR à Brazzaville, a reconnu que durant toute cette période ce centre a accompli un travail actif et fructueux pour l'élargissement des relations sociales, culturelles, scientifiques, des programmes de formation, des échanges dans les affaires visant l'approfondissement de la compréhension mutuelle et la consolidation des liens d'amitié entre les peuples de la Russie et de la République du Congo.

Il a reconnu également que cette année le CCR a fait des dons des manuels de la langue russe et autre littérature méthodologique à la Bibliothèque nationale, à l'université Marien Ngouabi et aux lycées de Brazzaville. Plus de cent étudiants congolais ont commencé leurs études dans les établissements de l'enseignement supérieur de Russie, parmi lesquels 44 ont bénéficié des bourses de la Fédération de Russie. Les spécialistes congolais ont visité la Russie pour leur perfectionnement professionnel, y compris dans le cadre de l'enseignement de la langue russe. Les peintres de l'Association de l'école de peinture de Poto-Poto ont pris part à un grand concours-exposition

« La Semaine russe de l'art » à Moscou et en sont sortis lauréats.

Le succès du travail du CCR est conditionné en grande partie par une large collaboration avec les organisations publiques, sociales et professionnelles, les musées, les bibliothèques, les clubs, les ateliers, les centres culturels, les établissements scolaires et les médias de la République du Congo; par la popularité de la langue russe, ainsi que par la présence d'un nombre considérable des diplômés des établissements de l'enseignement supérieur soviétiques et russes qui travaillent dans toutes les sphères de l'économie nationale du Congo.

Vingt-sept personnes contribuant au renforcement de la coopération humanitaire entre la Russie et le Congo ont été décorées, parmi elles, le ministre de l'Enseignement supérieur Georges Moyen. Notons que le CCR fonctionne à Brazzaville depuis 1968, et à un statut régional, puisqu'il est l'unique institution russe de ce genre dans la région Afrique centrale.

Bruno Okokana



L'ambassadeur de la Russie au Congo remettant le diplôme au ministre congolais de l'enseignement supérieur

Faites le
"Coup Double"
 Soyez présent dans les Capitales les Plus
 Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
 Guides Pratiques



+242 056 027 440
 +242 056 021 469
 +243 99 46 77 777
 +243 99 99 01 823
 aksanticom@gmail.com
 www.aksanticom.cd

CONSCIENCE NOIRE

Le Brésil célèbre la mémoire de Nganga-Zumbi, un esclave bantou

Décédé au XVII^e siècle, ce n'est qu'en 2003 qu'une loi a institué le 20 novembre, journée de la conscience noire, à travers le personnage de Nganga-Zumbi, héros national et icône de la communauté afro-brésilienne et de l'Amérique latine.

Le 20 novembre de chaque année, les Brésiliens célèbrent la journée nationale de la conscience noire en la mémoire de Nganga-Zumbi, leader du mouvement de libération et de la résistance des Noirs du Brésil. En rapport avec la célébration de cette journée, le Congolais Arsène Francoeur Nganga, chercheur en histoire et anthropologie socio-culturelle des peuples noirs des Amériques, en sa qualité de spécialiste des peuples noirs des Amériques, a expliqué aux *Dépêches de Brazzaville*, le parcours de ce héros afro-brésilien.

Pour Arsène Francoeur Nganga, c'est depuis la rédaction de l'histoire générale de l'Afrique par l'Unesco, (cf l'ouvrage *General History of Africa*, Tome V, James

Currey, California, Unesco, édition, P289), qu'il est établi que le Brésil a été majoritairement peuplé par les navires qui ont embarqué depuis Benguela et Luanda, et que l'Angola a été économiquement dépendant du commerce négrier avec le Brésil durant toute la traite négrière, faisant de Rio de Janeiro le plus grand port négrier de la planète. C'est d'ailleurs ce qu'atteste l'historien Joseph C. Miller, dans *Way of death : Merchant capitalism and the Angolan slave trade* (P450-459), quand il dit que la majorité des esclaves arrivés par le port de Rio de Janeiro, furent des Kongos et des Mabudus. Certains de ces Bantus de l'Afrique centrale étaient arrivés par le port de Salvador de Bahia (capitale du Brésil avant 1763). À ce propos, rappelons que le président de l'association des Bantu de la province de Bahia a déclaré tout récemment aux *Dépêches de Brazzaville* (n°1823 du 13 septembre 2013 à la page 11), que la majorité des esclaves de Bahia étaient d'origine bantou. On retrouve également les

traces de leur présence, le long de Guanabara bay, Sao Paulo, Mina Gérais, Sao Jose de Tacantins et à Carmo, près de Natividade. Le calvaire des souffrances de l'esclavage au Brésil, avait engendré la fugue dans les montagnes, où ils formaient des communautés d'esclaves libres, appelées « les Quilombo ». C'est ainsi que l'historien américain Stuart B. Schwartz, docteur en histoire de l'université Columbia de New York, professeur, titulaire à l'université de Yale, lauréat du premier prix international cundil en histoire de l'université MAC Gill de Montréal, « *le plus grand prix attribué à des ouvrages didactiques sur un sujet* » et médaillé de l'ordre de Ika croix du Sud, la plus grande distinction étrangère décernée par le Brésil, auteur de *Slaves, Peasants and Rebels* (1992), a étudié les populations des Quilombo au Brésil et les a qualifiées de Ambundu et de Kongo, car selon lui, Quilombo au royaume Kongo était un camp d'initiation. Et le Qui-

lombo de Palmarès, situé dans l'actuel État Goiás, au nord du Brésil, est le plus célèbre des Quilombo. C'est là qu'est né Nganga-Zumbi en 1655, qui deviendra le chef et commandant de l'armée des esclaves fugitifs. En 1678, Zumbi inflige 25 défaites aux troupes hollandaise et portugaise. À la suite d'une extraordinaire résistance, il invitait ses compagnons à mourir pour la liberté. En 1692, le gouverneur portugais Antonio Vieira, écrit au roi du Portugal, insinuant qu'il n'y avait aucune possibilité de négocier avec le Quilombo de Palmarès, sinon que de le détruire. Le Portugal avait réuni la plus forte armée de son histoire coloniale ; les nègres s'étaient affrontés avec les Portugais pendant deux ans, affrontement soldé par l'échec du Portugal.

La capture de Nganga-Zumbi

C'est en 1694, que le Portugal a décidé d'en finir avec le Quilombo de Palmarès, en tuant Zumbi. Pour y parvenir, le Portugal nomme Domingo Jorge

Velho, administrateur de la Colonie, avec une armée de 2.000 hommes et une artillerie lourde, qui mène la chasse à Nganga-Zumbi, qui finit par être capturé après vingt-deux jours, suite à la trahison d'un de ses anciens collègues. Il est décapité le 20 novembre 1695 et sa tête est emportée dans la ville de Recife ou elle sera exposée sur la place publique.

Ainsi donc, le 20 novembre au Brésil, est le jour de dénonciation, protestation et résistance des Afro-Brésiliens, une population esclave pendant la colonisation et peuple rejeté pendant la République. À cette date, ils protestent contre la démocratie radicale. Une statue de Zumbi a été érigée à Recife, au nord-est du Brésil ; l'aéroport de cette ville porte également le nom de Nganga-Zumbi, depuis 1986. La communauté noire du Brésil revendique la terre du Quilombo de Palmarès. À signaler, le film *Quilombo* du réalisateur brésilien Carlos Diegues, dépeint la résistance de Palmarès.

Bruno Okokana

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

**Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés**

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.warid.cm | 64 400 01 70 00 100 | warid@warid.cm

IMAGES ET HISTOIRE

FESTIVAL DE CINÉMA ET D'HISTOIRE

2^{ÈME} ÉDITION

DU 17 AU 22.
NOVEMBRE 2013
À L'IFC (EX CCF)

BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE
FIN 1940 - 1944



ÉLECTIONS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

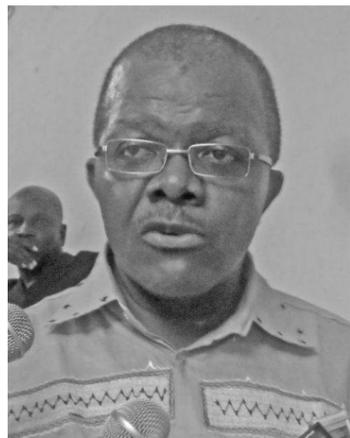
Un nouveau président à la FécoBoxe

Unique candidat à la présidence de la Fédération congolaise de Boxe (FécoBoxe), Richard Mouambouma, a été élu sans la moindre abstention à l'issue du scrutin du 17 novembre dernier.

Une élection prévisible puisqu'il était l'unique candidat en lice pour briguer la présidence de cette fédération. Patrice Libali qui fut élu lors des élections invalidées avait, en effet, retiré sa candidature un jour avant l'élection. Par ailleurs pour Marie Magloire Dambendzet, absent au rendez-vous électoral, alors qu'il avait saisi la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) pour l'invalidation des premières élections. Ainsi, Richard Mouambouma n'a rencontré aucun obstacle sur le chemin de la victoire.

Promouvoir la culture du résultat

Le nouveau président de la FécoBoxe a promis d'organiser des formations afin d'améliorer les performances des athlètes au cours de cette olympiade. Il

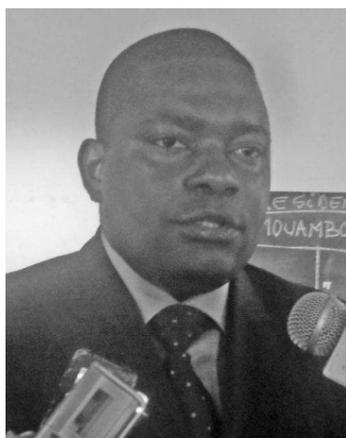


Henri Joseph Para

a par ailleurs souligné que les compétitions seront régulièrement organisées dans toutes les catégories. « *Je m'engage à faire en sorte que la FécoBoxe dispose de deux rings olympiques pour une régulière mise en jambe. Nous devons promouvoir la culture des résultats* », a indiqué Richard Mouambouma. Pour parvenir à la réalisation de son programme d'activité, il aura le soutien d'un bureau de quatorze membres.

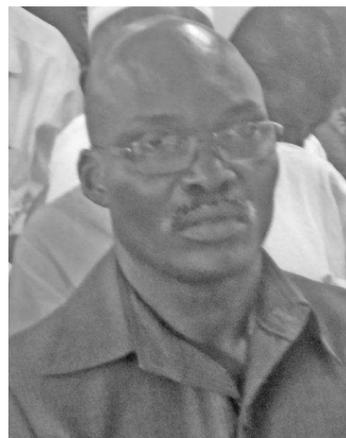
Henri Joseph Para confirmé à la tête de la Fécohand

La réélection du président sortant ne s'est pas facilement



Richard Mouambouma

dessinée. Puisqu'il avait en face de lui deux concurrents de taille : Jean-Claude Ibovi et Benjamin Mankou qui n'ont pas lâché prise au premier tour du scrutin. Si bien que Jean-Claude Ibovi est arrivé en première position avec 20 voix. Alors que Benjamin Mankou et Henri Joseph Para étaient à égalité, 14 voix partout. Il a fallu un second tour pour les départager. Seulement, à cette étape Benjamin Mankou s'est désisté en faveur de son challenger. Une attitude qui a étonné d'autant plus que c'est lui qui avait saisi la CCAS pour obtenir l'annulation de l'élection d'Henri Joseph Para. Un



Mouna Sembé

virage sans clignoter pour les uns, une preuve de grandeur pour les autres. Ainsi, au dernier tour, Henri Joseph Para l'a emporté devant Jean-Claude Ibovi 29 voix contre 19. Le fair-play était au rendez-vous puisque les deux perdants ont salué l'élection de leur concurrent au nom de l'unité au sein de la famille du handball congolais. « *Ma réélection prouve que je n'avais pas triché lors du premier scrutin* », a déclaré le président réélu. Il a par ailleurs souligné que le nouveau bureau doit immédiatement se mettre au travail. En janvier Les Diables rouges prendront part à la Coupe

d'Afrique des nations de la discipline outre d'autres échéances sportives qui pointent à l'horizon.

Athlétisme : Mouna Sembé reconduit

Le candidat qui avait remporté la première élection invalidée de la Fédération congolaise d'athlétisme FCA a été réélu. Son concurrent Emmanuel M'pio qui avait porté plainte pour fraude lors du premier scrutin n'était pas présent à la seconde élection. Une absence qui présageait la victoire de Mouna Sembé même s'il avait devant lui trois autres concurrents qu'il a d'ailleurs largement battus. Pour tous les candidats, l'olympiade 2013-2016 a déjà pris du retard. Ils ont obligation de redoubler les efforts dans le travail pour ne pas sentir le poids du temps perdu dans le contentieux électoral devant la CCAS. D'autant plus que sur les trois plaignants, deux ne se sont pas présentés et l'autre s'est désisté en faveur du candidat qu'il avait traîné en justice. Peine perdue.

Rominique Mackaya

h/f Responsable d'un Centre de Formation Programme d'appui aux Très Petites Entreprises Pointe-Noire - CONGO

Contexte

L'IECD est une association de solidarité internationale créée en 1988. Sa mission est de mettre en œuvre des projets de développement socioéconomique en partenariat avec des institutions locales. L'IECD intervient en particulier dans les domaines de la formation professionnelle, de l'appui aux très petites entreprises et du renforcement de structures éducatives, sanitaires et sociales. Elle est active à Madagascar depuis 20 ans.

LE PROGRAMME TPE

Le programme d'appui aux Très Petites Entreprises vise à former et accompagner des micros et petits entrepreneurs urbains, de tous secteurs d'activité, afin qu'ils renforcent leurs compétences en gestion, et ainsi, consolident ou développent leur activité professionnelle. Grâce aux formations en gestion et au suivi des équipes locales, les chefs de ces petites entreprises informelles parviennent à augmenter leur chiffre d'affaire, leurs revenus, et à pérenniser leur activité, pour le bénéfice de leur famille et employés.

Lancé au Cameroun au début des années 2000, le Programme d'appui aux TPE s'est depuis étendu à la Côte d'Ivoire, la RDC, Madagascar et au Moyen-Orient, avec le soutien principal de l'AFD. Grâce à un soutien de l'Union Européenne, le programme va maintenant être lancé au Congo.

Mission du responsable de centre de formation

L'objectif est d'assurer le lancement des formations, et l'appui au développement général du projet :

- Lancement des activités de formation du Programme d'appui aux TPE :
- Appui à l'identification d'un local pour implanter le centre de formation (Centre de Gestion et de Service – CGS)
- Activités de sensibilisation pour le recrutement des futurs bénéficiaires du Programme : aller à la rencontre des entrepreneurs, des associations / regroupements, etc
- Animation des formations de base en gestion en salle
- Suivi individualisé des bénéficiaires sur le terrain, et accompagnement pendant un an après la fin des formations
- Coordination / management du CGS (il s'agit du centre où ont lieu les formations ainsi que les autres activités développées pour les entrepreneurs) :
- Recrutement et supervision d'un 2ème formateur et d'un assistant administratif et financier
- Responsable du bon fonctionnement des formations (planification, qualité des cours et du suivi...) et du CGS (locaux accueillants, achats nécessaires effectués...)

- Suivi et évaluation de l'impact des formations
- Gestion du budget du CGS ; en charge du reporting des activités
- Au bout de 6 mois / 1 an, lancement et animation du club des entrepreneurs (séances de coaching, soirées thématiques mensuelles, formations spécialisées...)

- Dans un deuxième temps, sous condition de réussite de lancement du 1er centre :
- Recrutement d'une équipe pour lancer un 2^e CGS à Brazzaville
- Evolution vers un rôle de chef de projet, avec montée en puissance sur les sujets institutionnels, de levée de fonds, etc

Profil recherché

- Formation : Economie / gestion / business (min. bac + 3)
- Expérience :
- Expérience professionnelle requise (de 2 à 5 ans)
- Expérience en animation de formations pour adultes
- Compétences et qualités attendues :
- Le/la responsable de centre de formation aura à cœur de s'engager durablement dans un programme à destination des très petits entrepreneurs
- Homme / femme de terrain, il / elle apprécie le contact avec les entrepreneurs, et l'accompagnement sur le lieu de travail (50% de l'activité)
- Leadership, force de proposition ; qualités managériales
- Rigueur et organisation ; bonnes capacités de gestion
- Compétences en animation et pédagogie pour adultes
- Sens développé des relations humaines
- Capacités rédactionnelles en français

Conditions du poste

Statut : Contrat local, en CDD pour commencer, puis CDI
 Sous la responsabilité : chef de projet IECD au Congo Brazzaville
 Dates de prise de poste: janvier 2014
 Rémunération : selon profil

CONTACT

Envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) avec la référence 'TPE Congo' à recrutement.pass@gmail.com

OPPOSITION

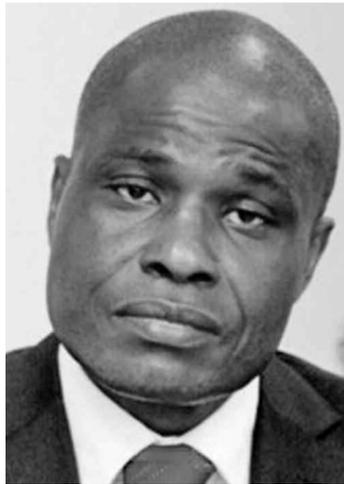
« Sauvons la RDC » porté sur les fonts baptismaux

Ce nouveau regroupement politique se propose de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, de veiller au respect des droits humains et à la promotion du genre.

Vital Kamerhe et Martin Fayulu, deux opposants reconnus pour leur extrémisme au « pouvoir kabiliste » viennent de convoquer à travers une plate-forme politique nouvellement créée et dans laquelle ils tiennent à faire valoir leurs idéaux de changement. Etant déjà à la tête de deux regroupements politiques en activité, la Coalition pour le vrai dialogue (CVD) d'une part, et les Forces acquises au changement (FAC) d'autre part, les deux personnalités ont cru utile de fédérer leurs structures dans un nouveau cadre d'expression dénommée « Sauvons la RDC ». C'est le lundi 18 novembre à la paroisse Notre Dame de Fatima que la nouvelle plate-



Vital Kamerhe



Martin Fayulu

forme dans laquelle se retrouve une frange de la société civile, a été lancée.

Pour les deux co-fondateurs, ce regroupement politique entend consolider la démocratie en veillant notamment à la tenue des élections provinciales et sénatoriales dans un délai raisonnable et cela avant les municipales. Pour Vital Kamerhe et ses

partenaires de « Sauvons la RDC », il est hors de question de s'écarter du processus démocratique dont les fondements ont été posés le 28 novembre 2011. Le processus arrêté à mi-chemin devra donc se poursuivre jusqu'à son aboutissement. « Nous allons tirer les leçons de ces mauvaises élections pour qu'ensemble, dans une

sorte d'union sacrée, nous puissions projeter des bonnes élections », a laissé entendre le président de l'Union pour la nation (UNC). D'où l'œil regardant que « Sauvons la RDC » tient à avoir vis-à-vis de la Ceni afin d'amener cette dernière à s'acquiescer de ses obligations en toute objectivité.

Au-delà de la tenue des élections provinciales et sénatoriales, la nouvelle plate-forme poursuit d'autres objectifs, entre autres, la lutte contre les activistes qui minent le pays notamment la corruption et les violations massives des droits de l'homme. L'instauration d'un État de droit, la promotion du genre ainsi que la bonne gouvernance font également partie des objectifs que poursuit « Sauvons la RDC » qui, par ailleurs, veille à ce que les dispositions verrouillées de la constitution notamment l'ar-

ticle 220 ne soient modifiées dans le sens d'accorder un troisième mandat à l'actuel président de la République.

« Nous devons absolument faire en sorte que le 19 décembre 2016, à minuit, prenne fin le mandat du président en exercice actuellement pour que vive la démocratie dans notre pays », a de nouveau martelé Vital Kamerhe qui fait foi en cette énième initiative de l'opposition. Des campagnes de sensibilisation, de meetings populaires, des marches pacifiques, de conférences de presse et tant d'autres actions sont projetées dans un futur proche pour vulgariser l'action de ce nouveau regroupement politique. Ce dernier exclut tous les responsables de l'opposition comme aussi les forces sociales et politiques ayant participé aux dernières concertations nationales.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Le complot contre le Palu démystifié

La crise actuelle profiterait à certains cadres de la Majorité présidentielle (MP) originaires du Bandundu et à des militants ambitieux en mal de confiance.

Le leadership de la province du Bandundu et la guerre de succession au Parti lumumbiste unifié (Palu) justifieraient bien le remous constaté depuis le début du mois de novembre au siège du parti cher à Antoine Gizenga. Certains cadres de la Majorité présidentielle (MP) originaires de la province et gênés par la position privilégiée du Palu au sein de cette plate-forme politique y trouveraient l'occasion de lui faire une mauvaise publicité fortement marquée d'une connotation tribale. Simple coïncidence ou actes prémédités, ces incidents se produisent à la veille de la mise en place du gouvernement de cohésion nationale. Des cadres du Palu ayant requis l'anonymat ont récemment réagi aux critiques contre le changement qui serait intervenu à la permanence du parti au cours du mois de novembre et des événements qui se sont succédé depuis l'annonce de la « décision ». Sans pour autant s'atteler sur la question de l'authenticité du document, ils ont tenu à dissiper le malentendu entretenu autour de la tribalisation de leur formation politique. À cet effet, ces cadres ont précisé que la nomination d'un Pende comme secrétaire permanent du Palu n'est pas une première et n'a jamais suscité des débats ni en interne ni en externe. C'est le cas notamment de Mahele.

Provinces bénéficiaires...

Par ailleurs, l'on note que des personnalités d'autres provinces ont également occupé le poste stratégique de secrétaire permanent. Dovel Mpango et Sylvain Ngabu respectivement originaires de la province du Kasai Oriental et de la Province Orientale y ont également fait leurs preuves. Pour le reste du Bandundu, Godefroid Mayobo et Laure-Marie Kawanda se sont succédé à la tête de l'exécutif du parti, chacun y apportant à un



Antoine Gizenga

moment précis de l'histoire, expérience et expertise. S'il faille vraiment parler de tribalisme, l'on peut alors en conclure que le Bandundu s'est taillé la part belle de la gestion du Palu. Mais au-delà de toutes ces considérations, il sied de retenir que trois provinces (Kasai Orientale, Province Orientale et Bandundu) ont dirigé le parti cher à Gizenga au poste de secrétaire permanent.

En outre, a-t-on assuré, le quota du parti dans les institutions notamment le gouvernement n'ont jamais bénéficié aux seuls Pende depuis Gizenga I. Au contraire, les postes de commandement ont été attribués à d'autres provinces, sinon à d'autres tribus. C'est au nom du respect des principes de la représentativité et dans le souci d'équité que le ministère du Budget a été successivement géré par Adolphe Muzito (Bandundu), Michel Lokola (Kasai Oriental), Jean-Baptiste Ntaha (Sud Kivu) et actuellement Mukoko Samba (Bas-Congo). Le ministère des Mines est resté l'exclusivité du Katanga (Kabwelulu), les Transports ont été confiés deux fois successives à des personnalités du Bandundu non Pende. Que dire des entreprises et autres postes importants.

Ambitions politiques...

Cet argumentaire a permis aux cadres du Palu d'en conclure qu'il s'agit simplement d'une cabale politique montée de toute pièce pour déstabiliser leur formation à la veille des enjeux importants. En interne, ont-ils ajouté, cela résulte des ambitions de certains leaders en mal de positionnement dont la succession de Gizenga est le rêve quotidien. Les enjeux électoraux de 2016 attisent davantage leur envie de s'assurer cette succession. En externe, le contrôle du Bandundu est l'enjeu de taille pour les autres formations politiques. La chute du Palu ouvrirait alors une brèche à tout autre prétendant sachant que la province pourrait de nouveau jouer un rôle important lors des prochaines élections. Pour ces cadres, le vrai débat aurait été celui de la confirmation de l'authenticité de la décision du patriarche Gizenga comme exigé par certains militants du Palu et non celui du tribalisme mis en exergue dans certains médias pour des raisons inavouées. Ils ont tenu à garantir le caractère national de leur formation politique et le respect de la représentativité qui a toujours guidé le secrétaire général. Cette représentativité, ont-ils conclu, doit également tenir compte des Pende qui sont également membres du parti. Ils en appellent à la vigilance de leur base pour faire bloc contre toutes les velléités manifestées ces derniers jours. Ils s'en tiennent à la sagesse du secrétaire général du parti pour remobiliser les militants et dissiper tout malentendu. Ils invitent les uns et les autres à transcender leurs différends pour ne privilégier que l'unité et la discipline qui ont conféré au Palu sa renommée à travers le monde.

Jeannot Kayuba

PROCESSUS ÉLECTORAL

Martin Köbler promet le soutien de la Monusco à la Ceni

L'apport de la mission onusienne va se traduire en termes de logistique, d'expertise et bien d'autres moyens nécessaires à la réussite du processus électoral.

Deux heures de réunion auraient suffi au représentant du secrétaire général de l'Onu en RDC, Martin Köbler, et au président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'abbé Apollinaire Malumalu pour aboutir à des fermes engagements en faveur des prochaines élections. Au terme de cette rencontre organisée le samedi 16 novembre, Martin Köbler s'est engagé à apporter le soutien nécessaire à la Ceni pour des élections crédibles, démocratiques et transparentes. Les deux personnalités ont échangé sur la possibilité d'orienter l'assistance internationale au regard du financement des élections dont la charge incombe au gouvernement de la République.

L'apport de la mission onusienne va se traduire en termes de logistique, d'expertise et bien d'autres moyens nécessaires à la réussite du processus électoral. « Nos portes sont toujours ouvertes à la Ceni », a fait savoir le patron de la Monusco. Pour sa part l'Abbé Malumalu, a salué le partenariat entre la Ceni et la Monusco qui aide son institution à mieux embrasser les défis logistiques des élections notamment.

2011, le soutien de la Monusco aux élections s'était avéré indispensable pour le déploiement des agents électoraux et du matériel de vote. Mais la Ceni avait également bénéficié du soutien logistique des pays membres de la Communauté économique des pays de l'Afrique australe, spécialement celui de l'Angola.

J.K.

FINANCES PUBLIQUES

Le projet du budget 2014 déjà fin prêt

Il est présenté en équilibre, en recettes et en dépenses à 7.611,8 milliards de FC, équivalant à 34,9% du PIB.

Le gouvernement vient de finaliser le projet de loi des finances de l'exercice 2014 à soumettre bientôt au Parlement pour approbation. Le texte a été entériné par le Conseil des ministres du lundi 18 novembre tenu à la Cité de l'Union africaine sous la présidence du chef de l'État et en présence du Premier ministre et des membres du gouvernement. Présenté par le Vice-Premier ministre et le ministre du Budget Daniel Mukoko Samba, le projet de budget 2014 est présenté en équilibre, en recettes et en dépenses à 7.611,8 milliards de FC, équivalant à 34,9% du PIB. L'on note une nette progression par rapport au budget de l'exercice 2013 arrêté à 7.259,1 milliards de FC. Il se dégage un taux d'accroissement de 4,9%.

En fait, le budget général se chiffre à 6.787,4 milliards de FC (89,2% du total du budget). À cela il faudrait intégrer les budgets annexes et les comptes spéciaux fixés respectivement à hauteur de 516,4 milliards (6,8%) et 307,9 milliards de FC (4,0%). En outre, concernant les dépenses du budget général, elles sont ventilées par nature économique et touchent plusieurs secteurs de la vie nationale. Les frais financiers sont fixés à 110,7 milliards de FC, soit 1,6% des dépenses du budget général et un taux de régression de 28,0% par rapport au crédit voté de l'exercice 2013 fixé à 153,7 milliards de FC. Les dépenses du personnel sont fixées à 1.748,3 milliards de FC, soit



Daniel Mukoko Samba

25,8% du budget général et un taux d'accroissement de 17,9% par rapport à leur niveau de l'exercice 2013 situé à 1.482,8 milliards de FC. Les dépenses de prestations s'évaluent à 442,8 milliards de FC et celles de construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage et d'édifice, acquisition immobilière à 1.192,7 milliards de FC avec un taux d'accroissement respectif de l'ordre de 37,3% et de 14,2 % par rapport à l'enveloppe de 2013.

Réaliser la vision de l'émergence du Congo

Les recettes internes, essentiellement courantes sont de l'ordre de 4.818,8 milliards de FC et les recettes extérieures fixées à 1.968,6 milliards de FC. Les recettes extérieures représentent 25,9% des recettes totales, 9,0% du PIB et un taux d'accroissement de 7,4% comparativement à celles prévues en 2013 arrêtées à 1.833,3 milliards de FC.

Elles comprennent les recettes d'appuis budgétaires de l'ordre de 197,4 milliards de FC et celles de financement des investissements d'un montant de 1.771,2 milliards de FC. C'est ce projet de loi financière qui sera bientôt transmis au Parlement pour adoption avant sa promulgation.

Par rapport au budget de l'exercice 2013, la marge en terme d'accroissement paraît bien mince eu égard au potentiel économique énorme qu'offre le pays pour booster son assiette fiscale. Le challenge paraît énorme lorsqu'on sait que le gouvernement s'est fixé comme objectif de mobiliser les ressources budgétaires substantielles en vue de

réaliser la vision de l'émergence du Congo à l'horizon 2030 et, à court terme, celle d'un pays à revenu intermédiaire d'ici 2018.

Au cours de l'année budgétaire 2014, l'option a été prise de veiller à la certification des réserves minières et en hydrocarbures et au désenclavement des provinces, à l'électrification du monde rural, à l'équipement et au renforcement des PME en vue de la création d'une classe moyenne. La réhabilitation des centres et instituts de recherche, de même que la relance de la recherche agricole et forestière font partie des priorités de l'action gouvernementale au cours de l'exercice budgétaire 2014. Encore faut-il que ces prévisions budgétaires répondent effectivement aux besoins sociaux d'une population qui voit chaque jour, ses conditions de vie se dégrader.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

La RDC célèbre la journée mondiale des toilettes

Pour marquer d'une pierre blanche cette commémoration, il est prévu aujourd'hui le lancement officiel de la deuxième phase du programme école et village assainis et la certification de quatorze villages et dix-sept écoles de Maluku.

La célébration de cette journée chaque 19 novembre est une occasion pour sensibiliser la population à l'hygiène des latrines. C'est dans ce cadre qu'une journée d'information a été organisée hier au secrétariat général à la santé par la Direction nationale de l'hygiène à l'intention des professionnels des médias. Selon le Dr Rombault Ka-

wado, il est important d'avoir des latrines hygiéniques pour être à l'abri des maladies dites des mains sales. « Une latrine hygiénique est celle qui ne dégage pas d'odeur, on y trouve pas des mouches, pas d'excréments et elle a un trou couvert », explique-t-il, tout en indiquant qu'en RDC seule une faible proportion de ménages dispose des toilettes avec une chasse d'eau connectée à un égout. Seulement 14% des ménages congolais utilisent des sanitaires améliorés.

La situation n'est pas donc réjouissante. Raison pour laquelle le Dr Rombault Kawado demande aux journalistes de sensibiliser la communauté

pour qu'elle puisse avoir des latrines hygiéniques, parce que, soutient-il, elles contribuent à barrer les voies de transmission féco-orales des maladies. En plus, martèle-t-il, il faut construire des latrines avec des matériaux locaux disponibles, construire des maisonnettes au-dessus de fosses creusées pour se protéger contre les intempéries.

En sus de cela, le Dr Rombault Kawado insiste sur le fait qu'à coté de chaque latrine, il faut disposer d'un lave-mains. « Sinon, la personne qui utilise une latrine quoiqu'hygiénique, si elle ne se lave pas les mains, sera contaminée... ».

Aline Nzuzi

DISTRICT DE MONT AMBA

Le malfrat "Pigeon" dans le viseur de la police

Une prime de deux cents dollars est réservée à celui qui mettrait la main sur un malfrat connu sous le sobriquet de « pigeon ». Alors qu'un montant correspondant est promis à celui qui donnerait les informations permettant sa capture.

Le commandant de la police nationale congolaise (PNC) du district de Mont Amba, le Lieutenant colonel Guylain Sangwa Nyembo, et le bourgmestre de la commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, ont appelé les policiers de cette entité à accroître la sécurisation de la population lors des fêtes de Noël de fin d'année. Alors que la population a été exhortée à aider cette police, en dénonçant les malfrats identifiés dans les différents quartiers. C'était au cours d'une parade organisée le 19 novembre devant le bureau de la PNC/District de Mont Amba, à Matete.

Au cours de cette rencontre, le commandant du district du Mont Amba a ordonné aux policiers sous ses ordres, d'intensifier la patrouille et de réorganiser le service de garde en vue de permettre à la population de passer ces fêtes dans la quiétude. « Comme nous allons vers les fêtes de Noël et de fin d'année, nous avons beaucoup de problèmes. C'est pourquoi, il faut vous réveiller et réorganiser le travail », a-t-il souligné. Dans son speech, le lieutenant colonel Guylain Sangwa a principalement visé le service intérieur. Cet officier supérieur de la police nationale a, à cet effet, rappelé certaines consignes de travail. Il s'agit notamment du respect des itinéraires des patrouilles et la multiplication des patrouilles pédestres.

Une lutte effrénée contre le « Kuluna »

Le lieutenant colonel Guylain Sangwa a rappelé à ses troupes le serment et l'engagement pris, entant que policier. « Nous ne sommes pas des mercenaires et nous ne devons pas conditionner notre travail à notre solde ou une rémunération parce que l'État a déjà prévu notre dû. Nous devons être conscients et responsables dans tout ce que nous entreprenons. Il faut que nous soyons prêts à faire des sacrifices, selon le serment que nous avons prêté », a-t-il appuyé, ap-



Le bourgmestre de Matete et le commandant district/Mont Amba

pelant ces policiers au respect des textes qui régissent leur métier. Dans son intervention, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a exhorté la population à soutenir l'action de la police dans la lutte contre la criminalité et le banditisme urbain appelé communément « Kuluna ». L'autorité municipale de Matete a annoncé la disposition d'une prime de deux cents dollars américains pour le policier qui mettrait la main sur un bandit connu sous le sobriquet de « Pigeon ». Un montant correspondant est également réservé à celui qui donnerait les informations permettant sa capture.

Le lieutenant colonel Guylain Sangwa et le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene ont également lancé un message à ces malfrats afin d'abandonner la voie qu'ils ont choisie. « Vous n'avez pas de place au Mont Amba parce que nous allons vous traquer jusque dans vos derniers retranchements. Celui qui décide d'abandonner le banditisme sera aidé alors que celui qui persistera, sera mis hors d'état de nuire », a promis le commandant du district. Alors que le bourgmestre de Matete a rappelé la création d'un centre de formation en musique au bénéfice des jeunes désœuvrés et sans activité. « Nous avons une bibliothèque municipale et un centre de formation en musique d'où les jeunes sont encadrés par l'artiste Manuaku Waku. Celui qui va opter pour sa réinsertion sociale y sera le bienvenu », a-t-il noté. Il a également rappelé que certains jeunes de Matete ont été envoyés à l'INPP où ils ont appris des métiers.

Dans le cadre de l'assainissement, Bayllon Gaibene a également appelé la population à faciliter la tâche à la police. Il l'a conseillé notamment à mettre fin au marché pirate et à l'exposition des marchandises à même le sol. Ce qui épargnerait, selon lui, à des maladies et autres problèmes de santé. La parade qui avait commencé par une prédication faite par l'aumônier protestant, a été clôturée par un défilé des différentes unités de la police de ce district.

Lucien Dianzenza

AFRICANART

Claudy Khan, un des coups de cœur du Salon d'art contemporain

Le brillant peintre d'origine congolaise s'est fortement réjoui d'avoir fait grand effet à la première édition de l'événement conjoint des agences BeautifulArt et BusinessArt tenu à l'espace Cardin du 24 au 27 octobre.

Ce n'est pas la première exposition parisienne à laquelle prend part Claudy Khan qui réside en ce moment en France. La dernière datait de décembre 2012, mais indubitablement celle du mois dernier est jusqu'ici la plus marquante. L'art est peut-être subjectif, mais il est de ces coups de pinceau qui ont l'art de mettre tout le monde d'accord. Le ravissement suscité par ceux de notre artiste est des plus papables. C'est donc avec un air bien enchanté que ce dernier a fait part aux Dépêches de Brazzaville du retour fort satisfaisant reçu de la part du public. « *J'ai fait 100/100 de vente à Paris ! C'est exceptionnel !* », nous a-t-il dit alors qu'une grande émotion se devinait dans la correspondance échangée deux semaines après la bonne fortune. Et, ce n'est pas tout car, lui a-t-il plu d'ajouter : « *Je suis invité d'honneur dans trois salons en mars, avril, mai... dans différentes villes de France* ». Nul doute que la peinture de Claudy Khan présentée tel un univers riche en découvertes fantas-

tiques devient une invite au partage. Une fois découvert, l'on a envie à son tour de le faire découvrir et partager sa magie.

Un peintre qui ne se fixe aucune limite

Impossible de rester impassible face aux réalisations de Claudy Khan. Elles ont contribué à la notoriété de la première édition d'Africanart organisée autour de « la richesse et de la diversité de la peinture africaine d'aujourd'hui ». L'exposition a mar-



Red scarf

qué plus d'un. D'aucuns affirment avoir gardé un beau souvenir du Salon d'art contemporain qu'a abrité l'Espace Pierre Cardin. Les nombreux témoignages recueillis sur le net le confirment. C'est le cas notamment de Kimya qui s'est lâchée dans un article traduisant à suffisance la grande admiration vouée au travail de notre cher peintre. « *Claudy Khan est un artiste peintre d'origine congolaise se définissant comme un peintre qui ne se fixe aucune limite.*

J'ai vraiment été bluffée et fascinée par son travail. À tel point que j'ai dû refaire un tour sur son stand avant de partir parce que ses peintures m'ont tout simplement fascinées. », nous confie-t-elle dans theworldofkimya.blogspot.com. Claudy n'a pas lésiné sur les moyens. Le peintre s'est permis de travailler à la mesure de son talent et de son inspiration. Il s'est laissé aller à nous en livrant quelques détails de deux des quinze toiles exposées au salon. La plus grande d'entre toutes, dénommée « *Dance angel avait 2.30x140 cm* », a-t-il dit aux Dépêches de Brazzaville. L'on y voit une femme dévêtue, enserrée par des



Dance angel

masses dont deux bouts débordent sur les côtés comme des sortes de jets laiteux que Claudy perçoit « *comme des ailes* ». Et de nous expliquer à demi-mot : « *la danse de l'ange est comparable au processus qui l'emmène à devenir femme. Une fois sortie de son cocon, elle est portée à s'envoler... Ce cocon, c'est son nid qui à son tour fera d'elle un nid... le ventre... le berceau... Mais il ne faut pas s'arrêter au mot danse qui a toute une symbolique, j'évoque ici la danse de la vie* ».

Et, à l'artiste de nous confier ensuite : « *Ma préférée était ma "Joconde" Red scarf, qui veut*

dire foulard rouge ». De taille plus modeste que Dance angel la toile de 74x100cm a un atout qui fait d'elle la favorite du maître. L'allusion à la Mona Lisa n'est pas fantaisiste. Car, à la question de savoir « *Pourquoi la préfères-tu aux autres ?* » posée à l'artiste, nous avons eu pour réponse : « *le regard ... qui sonde le tien quand tu la fixes* ». N'est-ce pas tout dire ! Par ailleurs, Claudy a révélé la participation d'autres artistes congolais qui ont fait le déplacement vers Paris. Il a dès lors cité notamment Botembe, Kitoko, Dikisongele, Joe Okitawonya venu d'Algerie et Makusuna.

Nioni Masela

SANTÉ

Un bateau médical attendu à Matadi pour des soins gratuits

Sauf changement de dernière minute, le bateau Mercy Ships qui assure des soins médicaux gratuits, battant pavillon des États-Unis va accoster au port de Matadi dans la province du Bas-Congo au début de l'année prochaine.

C'est ce qui ressort de l'entretien que le gouverneur de cette province, Jacques Mbadu a eu avec Robin Mac Alpine, directeur des programmes du navire qui conduisait une délégation des membres d'équipage de ce bateau. C'était notamment en présence de la ministre provinciale chargée de la Santé du Bas-Congo, Dr Thérèse-Louise Mambu. L'accostage de ce bateau à Matadi est une initiative du gouverneur du Bas-Congo, Jacques Mbadu Nsitu, qui a déjà planifié le programme d'accueil de ce bateau dans sa province. À en croire le Dr Thérèse-Louise Mambu, tout le dispositif sera mis en marche pour que ce bateau arrive à Matadi pour administrer des soins médicaux aux populations du Bas-Congo qui font face à plusieurs problèmes de santé. Ayant une capacité de septante-huit lits, ce bateau tenu par un personnel soignant hautement qualifié comprend plusieurs services dont des cliniques dentaires et de sports, d'une chirurgie générale. Il est également doté d'un service de radiologie et d'un scanner. Notons que la délégation conduite par Robin Mac Alpine a été aussi reçue par le maire de Matadi, Jean-Marc Nzeyidio Lukombo. L'objectif était celui d'expliquer au maire de Matadi la raison du voyage de la délégation à Matadi qui vise à soigner gratuitement les habitants de cette province.

Aline Nzuzi

DIVISION 1

La Linafoot inflige un forfait au DCMP

Les Immaculés de la capitale ont perdu leur match contre les Anges et Saints du Kasai oriental, selon la décision de l'instance organisatrice du championnat national de football.

La Ligue nationale de football (Linafoot) a tranché avec célérité le litige issu du match de la 4e journée du groupe B du championnat national -Division-



Simon Kayoyo, président de la Linafoot

pendu pour trois mois. Cette rencontre, disputée le dimanche 17 novembre 2013 au stade des Martyrs de Kinshasa, n'a pas connu de fin normale, interrompue à moins de cinq minutes de la fin du temps réglementaire suite à une coupure d'électricité et donc de lumière. Et selon des enquêtes, les supporters du DCMP ont été à l'origine de la coupure du courant électrique.

Par ailleurs, le match a été émaillé d'incidents à grande partie provoquée par les supporters des Immaculés. Un joueur de Sanga Balende a même été blessé, victime des jets des projectiles. Au terme d'une réunion de trois heures le lundi 18 novembre, la Linafoot a tranché le litige, en accordant les trois points de la victoire à Sa Majesté Sanga Balende, infligeant un forfait au DCMP dont le secrétaire sportif a été sus-

pendu pour trois mois. La Ligue a aussi prononcé des sanctions financières, enjoignant chacune de deux équipes à payer quatre cent dollars américains pour envahissement de la zone neutre par les supporters. Avec ce forfait, DCMP ne grappille pas de point au terme de ce match. Les Immaculés occupent ainsi la cinquième du groupe B. Sanga Balende, pour sa part, atteint désormais dix points, deuxième au classement à deux longueurs du leader du groupe B, l'AS V.Club. Le forfait infligé au DCMP traduit la détermination et la fermeté du nouveau comité de gestion de la Linafoot conduit par le professeur Simon Kayoyo Umbela, qui s'ancre dans les textes afin de réussir l'organisation de la 19e édition de la Division. L'on rappelle que trois arbitres ont été interdits d'officier pendant vingt-quatre mois, avec interdiction d'accès dans les stades, pour corruption. D'autres clubs ont aussi sanctionnés financièrement dans les journées précédentes du championnat, à cause d'incidents survenus pendant les matches.

Martin Enyimo

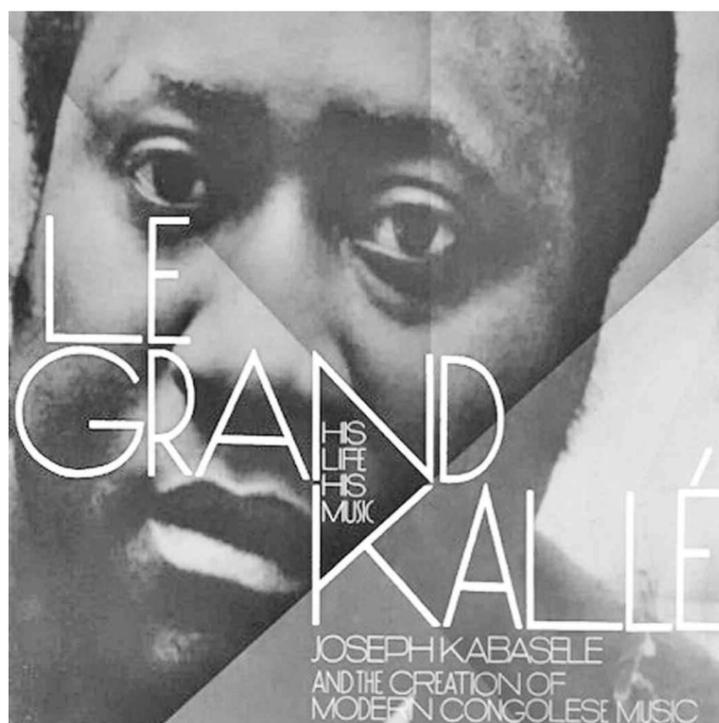
MUSIQUE

Les célèbres chansons de Grand Kallé rassemblées dans un double CD

Le double album rétrospectif consacré à l'œuvre et à la vie de Joseph Kabasele est intitulé « Le grand Kallé His life, His Music, Joseph Kabasele and the Creation of Modern Congolese Music ».

Il est agencé chronologiquement et rassemble les œuvres les plus célèbres de Grand Kallé ainsi que des titres inédits retrouvés sur bandes et sur vinyle. Les CD sont accompagnés d'un livret de 104 pages qui raconte toute la carrière du Grand Kallé, de 1951 à 1970, soit 20 ans de carrière qui ont marqué la musique populaire congolaise et africaine.

Le volume 1 du double album contient 22 chansons sorties entre 1951 et 1962 à savoir « *Valerine Regina* » ; « *Kale kato* » ; « *Parafifi* » ; « *African jazz* » ; « *Baila* » ; « *Tujala tshibemba* » ; « *Mokonzi ya mboka* » ; « *Temble nye* » ; «



Le coffret rend hommage à l'un des pères de la rumba congolaise

« *Table ronde* » ; « *Naweli boboto* » ; « *Indépendance chacha* » ; « *Jamais kolonga* » ; « *Africa bola ngombi* » ; « *Ma-*

tanga ya mobido » ; « *Kamulanga* » ; « *Bana na nwa* » ; « *Nabongisa kala* » ; « *Tika ndeko na yo te* » ; « *Mama*

ngai habanera » ; « *African jazz mokoli...* » et « *Miwela-miwela* » ; « *Bolingo suka te* ».

Le volume 2, pour sa part reprend 16 chansons sorties entre 1964 et 1970 à savoir « *Mindule mipanzana* » ; « *Jolie nana* » ; « *Nzambe emungu* » ; « *Makwela ya bana mboka* » ; « *Merengue fontaine* » ; « *Biwela-biwela* » ; « *Carrefour Addis Ababa* » ; « *Butsana mama* » ; « *Lipopo ya banganga* » ; « *Moselebende to bolingo* » ; « *Mbombo ya tshibalanga* » ; « *BB 69* » ; « *Ko ko ko...* » ; « *Suzi na edo* » ; « *Africa boogaloo* » et « *Mokili zala ata juste* ».

Né le 16 décembre 1930 à Matadi, Joseph Kabasele « Grand Kallé » est décédé le 11 février 1983 à Kinshasa. Il est l'un des principaux créateurs de la rumba congolaise. Sa célèbre chanson « *Indépendance*

Chacha » est devenu l'hymne des indépendances africaines. Le coffret, produit par Ken Braun de Sterns Music, rend ainsi hommage à l'une des figures les plus importantes de la musique congolaise et africaine en général. En 1953 Joseph Kabasele a fondé l'orchestre African Jazz avec lequel il a révolutionné la musique congolaise. C'est au sein de son orchestre que sera révélé un jeune chanteur qui deviendra rapidement célèbre : Tabu Ley Rochereau. Chef d'orchestre, chanteur, compositeur, impresario, Joseph Kabasele a créé en 1960 sa propre maison de disques, Surboun African Jazz, qui a soutenu de nombreux jeunes musiciens de l'époque. C'est à juste titre qu'il est aujourd'hui considéré comme le père de la musique congolaise moderne.

Patrick Kianimi

KARATÉ

Édouard Kiaku Mbuta laisse la place à Musendu à la Fekaco

Ministre provincial dans le Bas-Congo, Édouard Kiaku Mbuta a déposé sa démission, n'étant pas en mesure de concilier sa fonction de ministre provincial avec celle de président de la Fékaco. Il a donc été remplacé par le sénateur Musendu Flungu Flor.

La Fédération de karaté du Congo (Fekaco) était en assemblée générale ordinaire, le vendredi 15 et samedi 16 novembre 2013, au salon d'honneur du stade des Martyrs de Kinshasa. Et la grande nouvelle de ces assises de deux jours a sans doute été la démission du président de la Fékaco, Édouard Kiaku Mbuta. Cette personnalité du mouvement sportif congolais a donné la raison de sa démission, soulignant qu'il ne disposait plus suffisamment de temps pour conduire le karaté congolais, très occupé par les charges du ministre provincial au Bas-Congo. Et l'assemblée générale a pris acte de sa démission, et de facto, de l'ensemble de son comité.

« Aussi a-t-on procédé à l'aménagement du comité dirigeant de l'instance nationale du karaté. Et le sénateur Musendu Flungu Flor a été désigné nouveau président de la Fékaco ; il est ceinture noire cinquième dan. Émile Mota est le premier vice-président de la Fékaco, alors que Jean-Claude Mutshipanda est deuxième vice-président. Me Batsimba Simon Kimbangu a été

choisi troisième vice-président.

Cette nouvelle ère dans le karaté de la RDC marque une évolution de cet art martial d'origine japonaise qui a connu de sérieux ennuis en son sein. On a encore frais en mémoire le bicéphalisme dans le karaté avec



Édouard Kiaku Mbuta rend le tablier à la Feka

l'ancien président Armand-Lambert Kitenge et Eugène Diomi Ndongala. Cette dualité a même été présente avec Édouard Kiaku Mbuta et A.L. Kitenge. Finalement, Édouard Kiaku a pu être confirmé au poste de président de la Fékaco, avec la reconnaissance des instances sportives nationales et internationales. Aujourd'hui, il s'en va pour des raisons d'ordre professionnel, mais le karaté n'en est pas meurtri. Le comité mis en place le samedi 16 novembre 2013 et dirigé par le sénateur Musendu devra continuer à stabiliser et développer la Fédération.

Martin Enyimo

TRADITION

Coups de projecteurs sur les instruments de musique et de communication de la RDC

L'Institut français, Halle de la Gombe, prévoit, du 28 novembre au 31 décembre, de faire une place à la pratique musicale ancestrale congolaise dans sa salle d'exposition.

La prochaine exposition, dont le vernissage est prévu le jeudi 28 novembre à 18 heures, n'est pas imaginable sans l'Institut des Musées nationaux du Congo (IMNC). Elle se tiendra donc en étroite collaboration avec elle, car avec plus de 45 000 œuvres en sa possession, l'institution tient là une richesse culturelle de valeur inestimable. Parmi les pièces de ce fonds d'archives qui participe au patrimoine national se comptent plus de 3 000 instruments de musique. Au reste, l'IMNC possède des enregistrements de plus au moins 1 033 heures de musique. De plus, il a produit les Anthologies de musique Lunda, Nande, Mbuti, Pakombe, Salampasu, Mangbetu, Tshokwe, Tetela, Leele, Ubangi, Nkundo et Azande. Les peuples de la République démocratique du Congo sont particulièrement prolifiques dans ce domaine.



Des instruments de musique et de communication de la RDC du fonds de l'IMNC

Au fil du temps, ils ont fabriqué d'innombrables instruments de musique. Ceux-ci se distinguent les uns des autres et sont regroupés en quatre familles, à savoir les aérophones, les cordophones, les idiophones et les membranophones.

Loin d'être d'un usage spécifique, ils interviennent lors des grands moments du cycle vital mais pas seulement. Les grandes occasions ne sont pas les seuls instants à célébrer en musique. Aussi, toutes les activités humaines, des plus solennelles

aux plus humbles se prêtent à une célébration, évidemment à la mesure de l'événement. C'est dire que les instruments de musique participent à la vie politique et sociale. Ils sont mis à contribution et jouent un rôle significatif au niveau éducatif, commémoratif, communicationnel, religieux et symbolique. Aujourd'hui, ils instruisent sur la culture des peuples tant qu'autrefois ils communiquaient des informations et véhiculaient rapidement des messages.

Nioni Masela

MCCDI

« Bernard Kolélas : une pensée, un combat »

Tel était le thème de la conférence-débat qu'a animée le professeur Auguste Miabeto, membre du bureau exécutif national du parti, le 17 novembre au siège de la mairie de Tié-Tié. Ce débat a accompagné la célébration du sixième anniversaire de la mort de Bernard Kolélas, président fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI).

Cette manifestation témoigne de la volonté de la direction du MCDDI de présenter la pensée politique de Bernard Kolelas non seulement pour répondre à un besoin scientifique, mais aussi par devoir de mémoire. S'inspirant de deux ouvrages de Bernard Kolelas, *Le déchirement* et *La philosophie matswaniste* et le pouvoir politique, Auguste Miabeto a évoqué les faits marquants de sa vie et ses idées politiques. Pour Auguste Miabeto, les pensées des dirigeants politiques sont un patrimoine mémoriel qu'il convient d'étudier. « Bernard Kolelas s'est inspiré de la



Le professeur Auguste Miabeto pendant sa communication (© Adiac)

pensée du pape Paul VI fondée sur le catholicisme social afin d'asseoir son raisonnement qui a pour base le développement intégral. Plus tard, ses idées seront renforcées par le père Gérard Hechbac puis l'abbé Yanguissa, qu'il a côtoyés dans sa vie », a-t-il rappelé.

Pour Bernard Kolelas, aucune ethnie n'est une entité isolée. Le Congo est famille élargie, une immense famille. Le développement intégral doit prendre en compte la diversité culturelle, les potentialités économiques, intellectuelles, linguistiques, les croyances, les groupes humains...

De nombreux témoignages ont étayé les propos de l'orateur. Michel Dissolékélé, membre du MCDDI depuis 1990, a évoqué l'attention et l'écoute dont il faisait preuve envers chacun, sa discrétion et sa parfaite mémoire. Théophile Ilobakima, membre du bureau fédéral du PCT à Pointe-Noire, a reconnu en Bernard Kolelas un homme de paix, courageux face au danger.

Gaspard Samba, secrétaire gé-

ral départemental du MCDDI, a rappelé que Bernard Kolelas avait un esprit de famille très développé. Il aimait vivre avec les siens : frères, sœurs, neveux ou nièces. Un héritage qu'il a légué à sa progéniture, a-t-il ajouté. Bernard Kolelas est né le 2 juin 1933 à Mboloki (Mpayaka) dans le district de Kinkala (Pool). Il adhère à l'Union pour la défense des intérêts des Africains (UDDIA) en 1958, parti de l'abbé Fulbert Youlou, une formation politique qui le propulse au poste de secrétaire général. Nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères en 1961, il connaît par la suite des années d'épreuves : ses convictions anti-communistes lui valent plusieurs emprisonnements. Avec l'avènement de la démocratie, il crée le MCDDI puis participe à la Conférence nationale souveraine. Élu maire de Brazzaville en 1994, Bernard Kolelas est nommé Premier ministre en 1997. Revenu au pays en 2005 après une période d'exil, il meurt à Paris (France) le 13 novembre 2009, à l'âge de 76 ans.

Hervé Brice Mampouya

ENTREPRISES

Formation et requalification des travailleurs sociaux

Organisé en partenariat entre le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité et la société Total E&P Congo, l'atelier concerne 78 entreprises privées et parastatistiques.

Étalé sur trois jours, ce séminaire vise entre autres objectifs à définir le positionnement professionnel de l'agent social comme travailleur social intervenant en entreprise, à acquérir des éléments de méthodologie d'intervention individuelle et collective, et à appréhender les spécificités de l'accompagnement social en entreprise. La formation est motivée par le fait qu'il y a, à la fois un manque de rapprochement, d'échanges d'expériences et de communication entre les assistantes sociales du secteur privé, et une méconnaissance du rôle de l'assistance sociale dans une entreprise, même de la part des salariés.

teur général de la société E&P Congo, a souligné qu'en septembre 2011, avait été organisé le premier séminaire, et qu'en juin 2012, une convention de partenariat (un an renouvelable tacitement) a été signée entre le ministère des Affaires sociales et la société Total E&P Congo dont l'objectif général consiste à contribuer au renforcement des capacités opérationnelles des agents sociaux œuvrant dans les entreprises privées.

Pour sa part, Émilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité s'est exprimée en ces termes : « En règle générale, il existe dans les entreprises du Congo un service que l'on appelle service médico-social. Parfois le social n'existe que de nom, et la prise en charge médicale est mieux connue et donc plus fonctionnelle avec un personnel adé-



Émilienne Raoul et le directeur général (au centre) lançant les travaux du séminaire

pas encore d'exigences réglementaires. La démarche que nous adoptons consiste à renforcer les capacités de l'existant et à accompagner techniquement la création des services sociaux d'entreprises. »

4 entreprises sur 55 disposent d'un service social

Ainsi, il va sans dire que sur un total de 55 entreprises enquêtées à Pointe-Noire, seules 4 d'entre elles disposent d'un service social, soit un pourcentage de 7,27%. Quant au département du Kouilou ce même chiffre s'élève à 20%. C'est pourquoi le ministère en charge des Affaires sociales se lance dans un grand chantier de formation et

de requalification des travailleurs sociaux. Car sur le millier de personnes qui émargent dans les effectifs du ministère, seulement 11% ont un diplôme qui correspond aux exigences de qualification d'un travailleur social.

Pour Émilienne Raoul, dans cette mission, le ministère a l'appui de l'Institut social de Lille, car ils ont signé en 2009, une convention de partenariat pour la refondation de la formation en travail social. Et il est question qu'au cours du présent séminaire, la représentante de l'Institut de Lille, la formatrice, Élisabeth Prieur, présente le processus de création du futur Institut National du Travail Social au Congo et l'intérêt que cela repré-

sente dans la requalification de tout le personnel social dans les entreprises. S'adressant spécialement aux séminaristes, l'oratrice a déclaré : « Le président de la République demande à tous les ministères sectoriels de se moderniser dans leurs pratiques et prestations, vous êtes donc un maillon de cette chaîne qui participe au développement humain dans votre sphère de travail. »

Notons que dans la phase préparatoire de ce séminaire-atelier, avait été organisée une étude portant sur l'identification des services sociaux des entreprises privées dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Faustin Akono

« Parfois le social n'existe que de nom, et la prise en charge médicale est mieux connue et donc plus fonctionnelle avec un personnel adéquat, mais surtout la réglementation du travail au Congo exige de la part des entreprises, à partir d'un certain seuil d'effectifs de travailleurs, de créer un service médico-social. »

C'est pourquoi il faut promouvoir des services sociaux spécialisés et de catégorie sur toute l'étendue du territoire national.

Prenant la parole pour la circonstance, Bagherzadeh Babak, direc-

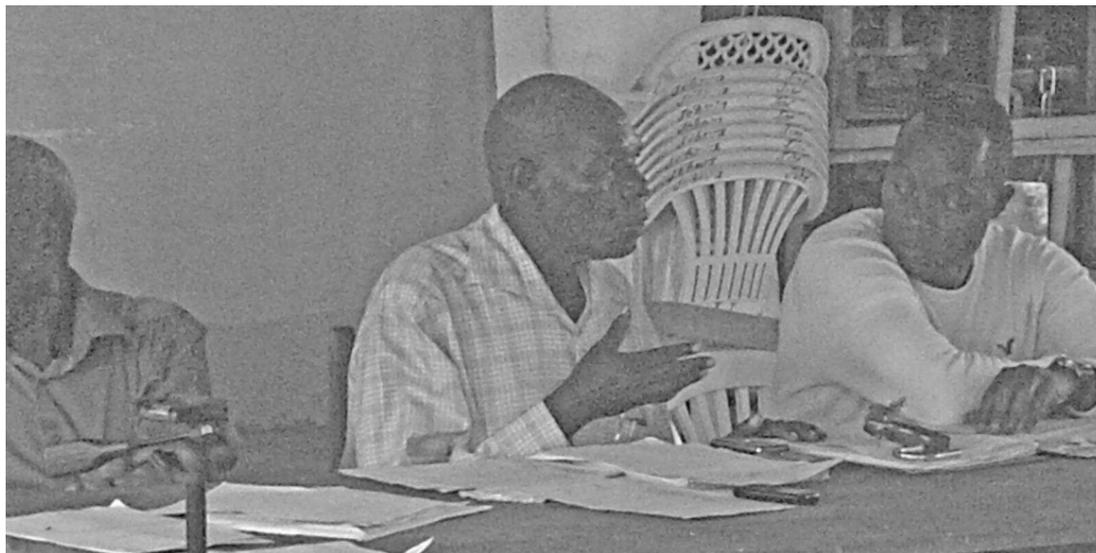
quat, mais surtout la réglementation du travail au Congo exige de la part des entreprises, à partir d'un certain seuil d'effectifs de travailleurs, de créer un service médico-social. Le ministère n'a

DETTE INTÉRIEURE

Les ex-travailleurs des sociétés d'État montent à nouveau au créneau

Réunis en assemblée générale le 16 novembre à la Bourse de Travail de Pointe-Noire, ils ont publié une déclaration dans laquelle ils exigent que soient apurés leurs dus qu'ils attendent depuis près de vingt-sept ans.

Les travaux étaient dirigés par Albert Moussounda, représentant la coordination des ex-travailleurs des entreprises d'État liquidées. Celui-ci a d'abord fait le point sur la situation actuelle de ces personnes. Une situation jugée peu reluisante qui, malheureusement ne s'améliore pas malgré l'embellie de la situation économique et financière du pays. Pour les ex-travailleurs, le gouvernement fait la sourde oreille aux cris de dou-



Albert Moussounda dirigeant les travaux

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Les autorités évaluent l'efficacité des mesures

La série de rencontres entreprises par la direction départementale de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales (CRFC) de Pointe-Noire a commencé la semaine dernière et se poursuivra jusqu'au 20 décembre.



Gaspard Massoukou (au centre) dirigeant les travaux. (© Adiac)

Elle regroupe plusieurs structures intervenant dans la chaîne commerciale de la ville avec d'autres directions départementales de la capitale économique.

Ainsi, pendant ces différentes séances de travail, plusieurs thèmes et sujets portants sur la lutte contre la vie chère seront développés : le cadre des prix, la qualité des produits et les circuits de distribution, les informations et les mesures à prendre contre la recrudescence des sachets ou sacs en plastique, les rappels des règles de transparence du marché, le rôle et les obligations du transitaire stipulés par la loi 3-2007 du 24 janvier 2007, le régime des prix, la transparence et la publicité des prix, entre autres. Selon Gaspard Massoukou, directeur départemental de la CRFC à Pointe-Noire, ces assises s'inscrivent dans le cadre du suivi des mesures gouvernementales sur la lutte contre la vie chère en général, et particulièrement sur les produits interdits à la vente en République du Congo et le suivi des prix de vente des produits de large consommation. « Madame la ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari, a toujours donné des orientations sur cette lutte contre la vie chère en plaçant l'homme au cœur du développement du Congo.

Ainsi cette lutte devrait se baser sur la publicité des prix et la transparence du marché qui caractériseraient le comportement commercial de tous les commerçants et opérateurs économiques », a-t-il déclaré.

Pour leur part, manifestant leur intérêt pour cette rencontre, Jean-Claude Mabilia et Jean-Félix koua, respectivement président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo et représentant des commerçants transporteurs de Tchiamba-Nzassi, se sont exprimés en ces termes : « Ce genre d'initiatives permet non seulement le rapprochement de l'administration publique des administrés mais aussi la connaissance des textes qui régissent le fonctionnement de l'administration publique en matière de commerce dans le département de Pointe-Noire en particulier, et en République du Congo en général. »

Signalons que ces séances de travail sont organisées avant la fin de chaque année par la direction départementale de la CRFC de Pointe-Noire. Au cours de celles-ci, les textes des lois, règlements, arrêtés et décrets portant sur la lutte contre la vie chère en République du Congo sont distribués aux participants.

Séverin Ibara

leurs mortelles de ces nombreux chefs de famille qui s'éteignent jour après jour, à cause de la précarité et du manque de soins appropriés. Aussi, regrettent-ils que leurs droits soient considérés comme un fonds de commerce par certains interlocuteurs véreux.

Suite à tous ces griefs, les ex-travailleurs de ces sociétés d'État liquidées, présents dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, ont exigé que la directive du chef de l'État relative au paiement de leurs dus, soit sans recours pour le ministère des Finances qui doit s'exécuter dans

un délai très court. Aussi, ont-ils sollicité avec insistance, la respectable compréhension de la présidence de la République, du Parlement, du Sénat, du médiateur de la République et de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés, pour un règlement définitif de cette situation sociale désastreuse qui n'honore aucunement les institutions de notre pays. En outre, ils ont réaffirmé que leurs manifestations visaient uniquement le paiement de leurs droits qui n'ont que trop duré, voici vingt-sept ans. Il n'y aura pas de troubles sociaux, ni d'entrave à l'ordre public. Les

ex-travailleurs mettent en garde, toutes les composantes de la classe politique nationale qui tenteraient de manipuler leurs manifestations légitimes, pour assoupir leurs appétits politiques. Cette déclaration, ont-ils conclu, tient lieu de dernier appel. Rappelons qu'ils ont organisé, en début d'année, un concert de casseroles à la préfecture de Pointe-Noire pour faire entendre leurs voix. Ils ont également tenu une assemblée générale à la Bourse de travail pour dénoncer les réseaux mafieux organisés par des agents véreux de l'État à la Caisse congolaise d'amortissement demandant 30% de commissions à chaque paiement.

Signalons enfin que près de deux mille ex-travailleurs issus des trente-huit entreprises liquidées, sont concernés par cette situation. Ces sociétés sont entre autres : CTRAB, Chacona, Cometrab, les fermes d'État de Kombé, de Makoua, de Mbé, la ferme d'Owando, la ferme porcine de Dolisie, IAD, Lapco, OCC, OCB, OCV, OCT, Ofnacom, OGB, Onaci, ONAPEC, ONLP, RNPC, RNTP, Saipem, CIBOM, Sidetra, Socavilou, Socophar, Socorem, Socorib, Sotexo-Uts, Soverco, Station fruitière de Loudima, STPN, Suco, Sonavi, la ferme de Pk 45.

Hervé Brice Mampouya

VOIRIES URBAINES

Les populations s'inquiètent de la lenteur de certains chantiers de canalisation

Alors que la saison des pluies a débuté, quelques-uns des chantiers de canalisation et de réhabilitation des artères principales de la ville restent inachevés, et d'autres sont abandonnés.

Plusieurs chantiers de canalisation ont commencé il y a trois ans ou plus. Tel est le cas des travaux sur le prolongement de l'avenue Charles de Gaulle, des travaux de réhabilitation de l'avenue Kamankou et de la rue Monseigneur Gassongo, dans le premier arrondissement Lumumba, ou encore des travaux de réhabilitation de l'avenue Zacharie Costade, dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou. « La lenteur dans l'exécution des chantiers publics entraîne des conséquences désastreuses pour les populations alors que la saison des pluies vient de commencer. Nous reconnaissons que

Pointe-Noire est une ville où les cas de choléra dus aux inondations et à l'insalubrité sont fréquents. Il n'est donc pas normal que les travaux de canalisation lambinent », a déclaré Alexandre Makosso, un habitant du premier arrondissement Lumumba.

Interrogés sur le sujet, les chefs

Pour un bon suivi des chantiers publics surtout ceux qui concernent l'assainissement et les voiries urbaines dans la capitale économique, il serait souhaitable que les pouvoirs publics soient plus regardants et exigeants à l'égard de ces sociétés en charge desdits chantiers. Faute de travaux d'envergure



L'avenue Zacharie Costade dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.

de chantiers en charge de ces travaux, n'ont pas voulu communiquer sans l'autorisation préalable de leur hiérarchie.

de canalisation et de salubrité dans la ville, il est à craindre que des épidémies surviennent.

S.I.

FOOTBALL/ MONDIAL 2014

Le Nigeria, premier pays africain qualifié

Comme lors de leur première participation à la phase finale de la Coupe du monde, les Super Eagles enfilent leur costume de champions d'Afrique pour imiter l'exploit de leurs aînés de 1994 et 1998, années au cours desquelles le Nigeria dépassait l'étape des poules. Gros plan sur le parcours qui a conduit les hommes de Stephen Keshi au Mondial brésilien et les prestations de cette équipe aux différentes phases finales.

Le 16 novembre, le Nigeria est le premier pays africain à valider son ticket pour le Brésil 2014. Quelle immense joie puisque le pays fête sa cinquième qualification à une phase finale de la Coupe du monde. Avant de vivre un tel bonheur, les joueurs ont fait du bon boulot sur le terrain. Ils ont battu sur leurs propres installations, l'Éthiopie sur un score de 2-0 en match retour des barrages. C'est la confirmation de l'avantage pris en match aller lorsque les Super Eagles s'imposaient à l'aller sur un score de 2-1. Mais avant d'atteindre les barrages, le Nigeria a connu un parcours moins éloquent dans la recherche de la première place du groupe F avec le Malawi, le Kenya et la Namibie. Les Super Eagles ont réussi à sortir du lot en alignant trois victoires, respectivement contre le Malawi 2-0, le Kenya 1-0 et la Namibie 1-0, et trois matchs nuls d'un but partout face aux mêmes



Les Supers eagles

adversaires, pour un total de douze points. En quatre participations au Mondial, le Nigeria a laissé ses empreintes avec des joueurs de qualité comme Jay-Jay Okocha, Rashidi Yekini, Daniel Amokashi, Stephen Keshi, Sunday Oliseh, Emmanuel Amunike, Peter Rufai...

Parcours du Nigeria en phase finale des Coupes du monde

Le Nigeria disputait en 1994, sa

première Coupe du monde avec un titre de champion d'Afrique à défendre. Les Super Eagles entamaient le Mondial des États-Unis par une brillante victoire 3-0 devant la Bulgarie, avant de s'incliner 1-2 lors de leur deuxième sortie face à l'Argentine de Diego Maradona. Lors de leur dernier match de poules, le Nigeria s'imposait 2-0 face à la Grèce et validait le ticket de disputer les huitièmes-de-finale. Les champions

d'Afrique quittaient la compétition après leur défaite 1-2 contre l'Italie de Roberto Baggio après prolongations.

En 1998, en France, le Nigeria réalise un exploit de battre l'Espagne 3-2 lors de leur première sortie puis l'emporte face à la Bulgarie sur un score étrié d'un but à zéro. Déjà assurés de terminer premiers de leur groupe, les Super Eagles s'inclinent 1-3 face au Paraguay en clôture des matchs

de poules. Lors des huitièmes-de-finale, les Africains, qui n'ont pas fait le poids devant le Danemark, chutent lourdement 1-4. Les Super Eagles se qualifient pour la troisième fois consécutivement à la phase finale de la Coupe du monde de 2002, co-organisée par le Japon et la Corée du Sud. Le Nigeria quitte la compétition dès le premier tour. Il s'incline 0-1 contre l'Argentine, puis 1-2 contre la Suède avant d'arracher un match nul de 0-0 face à l'Angleterre. Le Nigeria ne valide pas son ticket au Mondial 2006. Il attendra le Mondial sud-africain en 2010 pour effectuer son retour. Enfin, comme en 2002, il ne dépasse pas le premier tour en Afrique du Sud, enregistrant deux défaites d'affilée 0-1 contre l'Argentine et 1-2 contre la Grèce, avant de quitter la compétition par un match nul de 2-2 contre la Corée du Sud alors qu'une victoire devait lui ouvrir les portes du second tour.

Avec quatre participations, le bilan du Nigeria se présente ainsi : en 14 matchs de Coupe du monde, l'équipe aligne quatre victoires, deux matchs nuls et huit défaites. Il a inscrit 17 buts contre 21 encaissés, avec comme meilleure performance, les huitièmes-de-finale en 1994 et 1998. Après avoir échoué à deux reprises à l'étape des poules, le Nigeria entend profiter de ce Mondial au Brésil pour aller, cette fois-ci, le plus loin possible.

James Golden Eloué

BASKET-BALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France : Pro A, 7^e journée

Le Paris-Levallois de Giovan Oniangue s'impose au Havre (82-85). En 16 minutes de jeu, l'ailier fort congolais a marqué 7 points (3/4 aux tirs, 1/1 aux lancer-francs), pris 4 rebonds (dont 2 défensifs), commis 2 fautes pour 1 subie et reçu une évaluation de +10.

Victoire à l'extérieur également pour Villeurbanne et Paccelis Morlende qui l'emportent à Gravelines (69-64). Le meneur de jeu franco-congolais cumule 6 points (1/1 aux tirs, 1/1 aux tirs primés et 1/2 aux lancers francs), 4 rebonds (2/2), 2 passes décisives, 1 interception, 1 faute subie et +12 d'évaluation.

Succès hors de leur base également pour Chalon-sur-Saône à Roanne (64-58). Steed Tchicamboud a été l'homme du match avec 15 points (3/6 aux tirs, 2/4 tirs primés, 3/4 aux lancer-francs), 5 rebonds (3 défensifs), 1 contre défavorable, 5 passes décisives, 2 interceptions, 1 perte de balle, 4 fautes commises et 4 subies en 38 minutes. Un match de haut niveau évalué à +20.

France : Pro B, 13^e journée

Boulogne-sur-Mer caracole toujours en tête du classement après sa victoire face à Lille (89-66). Face à son ancien club, Loïc Akono a marqué 5 points, pris 2 rebonds défensifs, délivré 8 passes décisives, réalisé 3 interceptions pour 1 perte de balle, commis une faute pour 4 subies et reçu un +11 d'évaluation.

Camille Delourme

VOLLEYBALL

Valère Goma Madi désigné vétéran 2013 de la discipline

Une compétition sera organisée en l'honneur de cet ancien Diable rouge pour saluer les services qu'il a rendus au volleyball congolais durant sa carrière.

La désignation de vétéran a été instaurée par la Fédération congolaise de volleyball (Fécovo) depuis près de six ans. L'objectif est de rendre hommage aux volleyeurs ayant défendu les couleurs du Congo dans diverses compétitions. « Cette distinction est une manière de reconnaître la valeur de nos anciennes gloires pendant qu'elles sont en vie », nous a confié un membre de la Fécovo.

Cette année, c'est Valère Goma Madi qui est à l'honneur. La compétition qui sera organisée en son honneur mettra en concurrence, du 28 novembre au 2 décembre à Pointe-Noire, deux équipes de la République démocratique du Congo, une du Gabon. Brazzaville et Pointe-Noire seront représentées par deux équipes chacune. La ville de Dolisie, dans le département du Niari, n'aura qu'un représentant. Le choix de la ville océane pour abriter ce tournoi s'explique par le fait que Valère Goma Madi y a réalisé les premiers pas de

sa carrière en volleyball.

Le vétéran 2013 de volleyball s'est dit satisfait de voir que le travail et l'engagement dont il a fait montre



Valère Goma Madi

durant son parcours sont aujourd'hui récompensés par la Fécovo. « Je fais partie des volleyeurs qui ont défendu les couleurs du pays avec brio. J'ai un sentiment de joie pour cette grande manifestation qui sera organisée en mon honneur », a déclaré Valère Goma Madi. Pour mémoire, il a commencé sa carrière en équipe nationale en 1975. Il a participé à plusieurs compétitions internationales, dont les troisièmes

Jeux africains de volleyball en Tunisie. Sa carrière s'est terminée en 1979. Valère Goma Madi s'est ensuite mis au service du volleyball à travers des initiatives visant à développer cette discipline au Congo en intéressant davantage les jeunes. Pour assurer un avenir radieux à la discipline dans le pays, il a formulé le vœu que les acteurs œuvrant dans ce domaine s'investissent pour l'encadrement des athlètes. Car le Congo, selon lui, regorge de talents pouvant porter haut l'étendard du pays dans ce sport. « Il est important d'avoir une vision capable de favoriser l'éclosion d'une élite en volleyball. C'est ce que la fédération actuelle est en train de faire. Elle mérite les encouragements de tous », a-t-il déclaré avant de souligner qu'il fallait créer des infrastructures pour intéresser les jeunes à la pratique. En marge du tournoi dédié au vétéran 2013, la Fécovo organisera la quatrième édition du Festival national de volleyball le 30 novembre. Six cents jeunes bénéficieront d'un cours d'une heure et demie sur les techniques élémentaires de la discipline. « Que la fête soit belle ! », a conclu Valère Goma Madi.

Rominique Nerplat Makaya